

Le Maroc condamne vivement l'attaque odieuse de missiles ayant visé la souveraineté de l'Etat du Qatar frère et son espace aérien

Le Royaume du Maroc a exprimé, lundi, sa "vive condamnation de l'attaque odieuse de missiles ayant visé la souveraineté de l'Etat du Qatar frère et son espace aérien".

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger indique que le Royaume du Maroc fait part de sa "pleine solidarité avec l'Etat du Qatar frère face à tout ce qui est de nature à porter atteinte à sa sécurité et à la quiétude de ses citoyens".

Lire également page 8

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10543

Mercredi 25 Juin 2025

Le renforcement de la gouvernance hydraulique doit être pensé autrement que par la multiplication des barrages

La solution réside dans des approches alternatives plus durables



Page 3

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ
UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES

المؤتمر الإقليمي ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ

لجنة الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
تيزنيت

تحت شعار / اتحاد شعبي

لا استدامة تنموية بدون ديمقراطية حقيقية

ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ ⵏⵔⵓⵏⵓⵏ

الجمعة 27 يونيو 2025 16:00

قاعة الفعاليات أسكال بمدينة تيزنيت

Driss Lachgar préside le 4^{ème} Congrès provincial USFP/Tiznit

Le Premier secrétaire, Driss Lachgar, présidera les travaux du 4^{ème} Congrès provincial USFP/Tiznit, placé sous le thème «Aucune durabilité de développement sans réelle démocratie».

Ce Congrès aura lieu vendredi 27 juin à partir de 16 heures à la salle des fêtes Askal à Tiznit.

Storytelling territorial

Un catalyseur d'engagement

Par Abderrazak Hamzaoui

Page 7

Aurore Bergé : Le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent pleinement dans le cadre de la souveraineté marocaine



La ministre française déléguée chargée de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, Aurore Bergé, a réitéré, ce

lundi à Rabat, la position intangible de la France considérant que le présent et l'avenir du Sahara "s'inscrivent pleinement dans le cadre de la souveraineté marocaine".

Mme Bergé a réaffirmé cette position à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

En effet, dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, Mme Bergé a réitéré la position intangible de la France concernant le dossier du Sahara marocain, en affirmant que le présent et l'avenir du Sahara "s'inscrivent pleinement dans le cadre de la souveraineté marocaine".

"Je tiens à rappeler avec force la position intangible exprimée par le Président de la République, Emmanuel Macron : le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent pleinement dans le cadre de la souveraineté marocaine", a déclaré Mme Bergé.

En outre, elle a indiqué que sa visite officielle dans le Royaume s'inscrit dans la lignée du partenariat d'exception renforcé voulu par le Président de la République et Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notant que "ce partenariat a ouvert un nouveau chapitre entre nos deux pays que nous écrivons ensemble et dans la durée".

"Cette visite s'inscrit dans un esprit de

responsabilité et de gravité au regard des enjeux et sujets d'intérêt commun", a-t-elle poursuivi, soulignant sa conviction que la France et le Maroc veulent cheminer ensemble dans le cadre d'un modèle d'égalité et de croissance partagée pour les décennies à venir.

Elle a aussi soutenu que le Maroc s'est engagé sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans "une modernisation politique, économique et sociale déterminante, comme en témoigne la réforme majeure du Code de la Famille".

"Nos deux pays ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre. Face aux grands enjeux de notre époque : économiques, sociaux, démographiques, climatiques, sécuritaires, je suis convaincue que nos destins sont liés", a-t-elle insisté.

Évoquant la question de la promotion des droits des femmes, Mme Bergé a affirmé que le Maroc constitue "un partenaire essentiel" dans le cadre de "la diplomatie féministe", notant que les deux pays œuvrent ensemble pour le renforcement de leur coopération dans la lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes.

Mohamed Abdennabaoui : La présence des femmes aux postes de responsabilité judiciaires peu révélatrice de leurs compétences avérées

La présence des femmes aux postes de responsabilité judiciaires n'est guère révélatrice de leur potentiel et leurs compétences professionnelles avérées, a souligné, lundi à Salé, le premier Président de la Cour de cassation et Président délégué du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennabaoui.

Intervenant à l'ouverture d'une session de formation sur "la gestion judiciaire, le leadership et les soft skills", M. Abdennabaoui a relevé que si les femmes magistrates représentent près de 27 % du corps judiciaire, force est de constater que 10 % d'entre elles occupent des postes de responsabilité dans les tribunaux.

Le CSPJ a réussi, au cours de son mandat actuel, à augmenter le nombre de femmes responsables dans le secteur judiciaire, passant de 10 en 2021 à 24 actuellement, sachant que la première femme procureure du Roi auprès d'un tribunal de droit commun a été nommée en 2022, a-t-il précisé. Ce chiffre a été multiplié par quatre au titre de l'année en cours, permettant à la femme juge d'investir avec succès un champ longtemps réservé aux hommes.

M. Abdennabaoui a souligné, lors de cette session de formation organisée en partenariat avec la Commission européenne pour l'efficacité de la justice, l'Institut supérieur de la magistrature et l'École nationale de la magistrature française, que le Conseil soucieux de mettre en application les dispositions constitutionnelles en matière d'égalité et de parité, œuvre à surmonter les obstacles entravant les femmes magistrates dans l'accès aux postes de décision.

Les postes de responsabilité confiés aux femmes magistrates "ne sont aucune-

ment des postes de rente attribués de manière arbitraire ou sans mérite", a-t-il noté, précisant que le CSPJ veille à ce que seules y accèdent les magistrates disposant des qualifications requises et capables de diriger les institutions judiciaires et d'améliorer leur performance.

Il a rappelé à cet égard que le Conseil a opté pour une démarche axée sur la formation et la qualification afin de permettre aux femmes juges désireuses d'assumer des responsabilités administratives au sein des tribunaux d'acquérir les compétences de leadership nécessaires.

De son côté, le procureur général du Roi près la Cour de cassation et président du Ministère public, Hicham Balaoui, a souligné que la femme magistrate a démontré son potentiel d'expertise, son sérieux, sa solide compétence juridique et son rôle actif dans la consolidation des valeurs de justice et d'équité. Ces qualités, a-t-il ajouté, se sont révélés au grand jour dans l'exercice des responsabilités judiciaires dans les différents tribunaux du Royaume.

Dans son allocution, il a indiqué que depuis la nomination en 1998 de la première présidente d'un tribunal de première instance, la confiance dans les femmes du corps judiciaire s'est nettement renforcée, ouvrant la voie à une augmentation continue du nombre de femmes juges occupant des postes de responsabilité.

Dans ce sens, M. Balaoui a fait état de 15 femmes responsables exerçant dans les parquets aujourd'hui, de même qu'au niveau de la présidence des juridictions de première instance (premier degré) et de second degré, ainsi que dans la présidence de chambres et de départements à la Cour de cassation.



Il a expliqué que cette évolution illustre l'intérêt porté par le CSPJ, à travers son plan stratégique, à la promotion des principes de parité et d'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'accès aux postes de responsabilité judiciaire.

Pour Daniel Dotto, vice-chef de la délégation de l'Union européenne au Maroc, une telle évolution s'inscrit dans le cadre du programme MA-JUST, financé par l'UE et le Conseil de l'Europe, faisant savoir que "la justice ne pourrait être pleinement équitable sans être inclusive et représentative".

Dans cette perspective, il est nécessaire d'accorder aux femmes magistrates les moyens de devenir des actrices du changement institutionnel, formant le vœu de voir émerger une nouvelle génération de femmes leaders dans le domaine judiciaire.

Les femmes magistrates sont capables

de démontrer leur excellence professionnelle, leur vision stratégique et leur engagement personnel, a-t-il dit, ajoutant que la diversité des compétences dans les postes de responsabilité judiciaire ne peut qu'enrichir les pratiques de gestion judiciaire.

Cette session de formation vise à permettre à 50 femmes magistrates, adjointes de responsables judiciaires, d'acquérir des outils théoriques et pratiques nécessaires pour améliorer la gestion des tribunaux, renforcer les capacités de prise de décision stratégique et renforcer leur impact institutionnel.

Le programme de cette session de deux jours prévoit des ateliers axés notamment sur la gestion judiciaire, la gestion des relations humaines au sein des tribunaux, l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle ainsi que les outils et méthodes de gestion judiciaire.

Le renforcement de la gouvernance hydraulique doit être pensé autrement que par la multiplication des barrages

La solution réside dans des approches alternatives plus durables



Qu'en est-il du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI) 2020-2027 ? «Il poursuit sa route lentement mais sûrement», c'est ce que laisse penser la réponse de Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau, lundi à la Chambre des représentants, lors de la séance des questions orales.

Accélération notable

D'après ce dernier, le PNAEPI 2020-2027, a fait l'objet d'une accélération notable de ses objectifs à mi-parcours. A ce propos, il a indiqué que « le programme a évolué en incluant un nouveau volet visant la construction de 150 barrages supplémentaires d'ici 2028, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et les autorités territoriales ». Et d'ajouter que « le rythme de réalisation s'est accéléré, avec 16 barrages programmés, dont plusieurs déjà en chantier. Cette dynamique vise à augmenter la capacité nationale de stockage de 4 milliards de m³, s'ajoutant aux 20,5 milliards de m³ actuels, soit une augmentation de près de 20% de la capacité de rétention ».

En parallèle, entre 40 et 44 barrages de petite et moyenne taille sont programmés en coopération avec les conseils régionaux. Cette orientation va dans le sens d'une hydraulicité de proximité, essentielle pour répondre aux besoins en eau potable et irrigation dans les zones rurales éloignées, souvent marginalisées dans les politiques hydrauliques centralisées.

L'un des volets les plus structurants du programme concerne la connexion entre les bassins d'Abou Regreg et d'Oum Er-Rbia. Ce transfert interbassins permettra, selon toujours le ministre, de réorienter 800 mil-

lions de m³ d'eau qui se perdaient jusqu'ici dans la mer, pour les affecter à un bassin en stress hydrique chronique. Le barrage Massira, en particulier, bénéficiera de cet apport, ce qui pourrait en partie réduire la pression sur les nappes phréatiques et réhabiliter les périmètres irrigués en aval.

Problèmes structurels

Si ces mesures semblent indiquer une volonté de renforcer la gouvernance hydraulique, selon plusieurs experts, ces derniers estiment, cependant, que la multiplication des projets de barrages pose plusieurs problèmes structurels. « D'abord, elle perpétue une logique d'infrastructure lourde héritée des politiques hydrauliques centralisées du XXe siècle, au détriment d'approches alternatives plus durables telles que la gestion de la demande, la réutilisation des eaux usées ou encore la recharge des nappes phréatiques », expliquent-ils. Et de poursuivre: « Cette fuite en avant infrastructurelle occulte les limites écologiques et sociales de la multiplication des barrages: fragmentation des écosystèmes fluviaux, déplacement des populations rurales, concentration des ressources au profit des grands périmètres irrigués, et risques accrus de conflits d'usage en période de pénurie. Autant de dimensions qui ne semblent pas être prises en compte dans la rhétorique triomphante entourant l'expansion du PNAEPI ».

En somme, ils soutiennent que « si l'évolution du programme témoigne d'un certain volontarisme institutionnel, elle ne saurait masquer les contradictions d'une politique de l'eau encore largement dominée par une vision productiviste, peu adaptée aux impératifs d'adaptation climatique et de justice hydrique ».

S'agissant de la mise en œuvre de transferts interbassins, présentés comme des solutions stratégiques pour pallier les déséquilibres régionaux en matière de ressources hydriques, les spécialistes considèrent que « derrière cette opération d'ingénierie hydrologique se cache une approche techniciste à courte vue, qui privilégie la captation et la redistribution de volumes d'eau sans remettre en cause les modèles de consommation intensifs, en particulier dans l'agriculture irriguée. Le risque est d'accentuer une spirale extractiviste, dans laquelle chaque solution à la pénurie ne fait que repousser les limites écologiques sans modifier les causes structurelles du stress hydrique: monocultures gourmandes en eau, urbanisation non planifiée, pertes colossales dans les réseaux, ou encore absence de mécanismes de tarification incitative ».

De surcroît, précisent-ils, les transferts interbassins posent des problèmes d'ordre éthique et écologique. Ils modifient les équilibres hydrologiques naturels, affectent les écosystèmes côtiers et marins, et créent de nouvelles formes d'injustices spatiales: les bassins « donateurs » voient leurs flux détournés sans bénéfices clairs pour les populations locales, tandis que les zones bénéficiaires continuent à consommer sans remise en cause de leurs modèles de développement. Cette logique est d'autant plus discutable qu'elle s'inscrit dans un contexte où les zones humides, estuaires et deltas, déjà menacées, risquent de s'appauvrir davantage.

Efficacité à démontrer

Par ailleurs, ajoutent-ils, l'efficacité réelle de ces mégaprojets reste à démon-

trer. L'expérience internationale montre que les transferts d'eau sont coûteux, énergivores, et souvent incapables d'assurer une réponse durable en période de sécheresse chronique. A cet égard, l'annonce des bénéfices escomptés pour le barrage Massira apparaît davantage comme un élément de communication politique que comme une solution fondée sur des scénarios hydrologiques robustes intégrant les effets du changement climatique. « En définitive, les transferts interbassins, tout comme la multiplication des barrages, traduisent une vision centralisatrice et ingénierique de la gestion de l'eau, où la nature est considérée comme une ressource mobilisable à volonté, et non comme un système vivant à préserver. Cette approche, si elle n'est pas corrigée par une réflexion systémique et participative, risque de repousser les limites au lieu de les repenser, et de renforcer les vulnérabilités sociales et écologiques à moyen terme », estiment-ils.

« En somme, concluent-ils, le PNAEPI 2020-2027, dans sa phase actuelle de redimensionnement, affiche des résultats prometteurs en matière de mobilisation des ressources hydriques et de modernisation des infrastructures. Mais sa réussite à long terme dépendra de sa capacité à conjuguer efficacité hydraulique, équité territoriale et soutenabilité environnementale. Une évaluation plus fine, à travers des indicateurs qualitatifs et quantitatifs consolidés, devra être conduite à la clôture du programme en 2027, pour en tirer des enseignements durables ».

Hassan Bentaleb



Opération "Marhaba"

Les mesures prises pour le transport de 7,5 millions de passagers et de 2 millions de véhicules via 13 lignes maritimes

Le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, a annoncé, lundi à la Chambre des Représentants, qu'en prévision de l'opération "Marhaba", son département a pris une batterie de mesures, en étroite coordination avec l'ensemble des parties prenantes, pour assurer le transport de 7,5 millions de voyageurs et de 2 millions de véhicules via 13 lignes maritimes.

Répondant à une question sur "les tarifs de transport, tous modes confondus", M. Kayouh a fait état de la mobilisation de 29 navires d'une capacité de 500.000 passagers et 130.000 véhicules par semaine, répartis sur 13 lignes maritimes, soit 7,5 millions de voyageurs, 2 millions de véhicules et 7.800 traversées.

Et d'ajouter que des autorisations ont été octroyées à 59 compagnies aériennes pour assurer quelque 2.135 vols hebdo-

madaires entre les aéroports du Royaume et 141 aéroports internationaux.

S'agissant de Royal Air Maroc (RAM), M. Kayouh a précisé que la compagnie nationale a mobilisé quatre avions supplémentaires pour la période estivale et proposera une offre de 6,6 millions de sièges, soit une hausse de 700.000 sièges par rapport à 2024, ce qui témoigne de l'adhésion et de l'engagement de la RAM aux efforts déployés pour faciliter le retour des Marocains résidant à l'étranger.

Le ministre a rappelé que, dans le cadre de ses choix stratégiques, le Royaume a adopté en 2006 la politique "Open Sky", une décision qui a porté ses fruits, avec plus de 50 compagnies aériennes, dont plusieurs transporteurs à bas coût, qui se sont implantées au Maroc, desservant désormais de nombreuses destinations à partir du Royaume, principalement en Europe.

La DGSN accorde une importance particulière aux efforts de lutte contre les crimes portant atteinte au patrimoine forestier

La Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) accorde une attention particulière au soutien des efforts déployés pour lutter contre les crimes portant atteinte au patrimoine forestier, a affirmé, lundi, le Directeur général de la Sécurité nationale et de la Surveillance du territoire, Abdellatif Hammouchi.

"La DGSN attache une grande importance au travail accompli par les services de sécurité, les instances en charge de la police administrative et judiciaire, et l'ensemble des institutions concernées en matière de soutien des efforts visant à endiguer les crimes portant atteinte au patrimoine forestier et à faire face à leurs nouvelles formes", a dit M. Hammouchi à l'ouverture d'une journée d'étude, organisée à l'Institut Royal de police de Kénitra, sur "La protection du patrimoine forestier et de la faune sauvage, une responsabilité juridique et un devoir national".

Dans une allocution lue en son nom par le Directeur central de la Police judiciaire, Mohamed Dkhissi, M. Hammouchi a souligné que la DGSN veille à mettre à profit les moyens scientifiques et technologiques modernes dans le domaine des investigations criminelles, ainsi qu'à renforcer les compétences des cadres et des ressources humaines à travers des programmes de formation spécialisée, faisant savoir que la synergie entre les différents acteurs constitue un pilier fort pour promouvoir

l'écosystème environnemental, notamment par le développement du couvert forestier et la préservation des ressources hydriques, en droite ligne avec les orientations et les fondements de la stratégie nationale "Forêts du Maroc 2020-2030".

Cette stratégie, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 13 février 2020, trace la voie à suivre par l'ensem-



ble des intervenants dans la gestion de la chose forestière et la protection de la vie sauvage, en veillant à assurer un équilibre entre les exigences de conservation des ressources naturelles et les prérequis de leur développement, de manière à garantir la gestion durable de la richesse forestière, à renforcer ses capacités productives et à préserver le patrimoine naturel riche du Royaume, a-t-il soutenu.

Il a estimé que cette rencontre représente une grande opportunité pour renforcer les bases d'une coopération constructive et d'une coordination institutionnelle solide autour des questions d'intérêt commun, notamment celles relatives à la protection des ressources forestières et environnementales, mettant l'accent sur l'importance d'unifier les visions et de partager les expertises dans l'optique d'élaborer des programmes d'action communs en matière de prévention et de lutte contre

les délits environnementaux et forestiers.

M. Hammouchi a également insisté sur la nécessité de développer des réponses juridiques et techniques adaptées aux problématiques concrètes liées à la protection des forêts, à travers le partage et la généralisation des expériences réussies, en particulier celles ayant prouvé leur efficacité dans les politiques publiques, afin de renforcer l'efficacité et la durabilité de la lutte contre toutes les formes de criminalité menaçant le capital naturel national.

De son côté, le directeur du Capital humain et de la logistique à l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF), Toufiq Azroual, a fait remarquer que malgré les efforts déployés, la forêt marocaine fait face aujourd'hui à des défis croissants, notamment les changements climatiques, l'expansion urbaine et la transformation de certains délits forestiers de nature de subsistance en

crimes organisés menés par des réseaux exploitant le patrimoine naturel pour générer d'importants profits.

Il a indiqué que l'Agence s'efforce d'adapter la formation de base aux exigences du terrain et du cadre juridique, en développant les capacités de la police des eaux et forêts par une formation continue, en lui fournissant les ressources nécessaires à l'exercice de ses fonctions, et en modernisant ses méthodes de travail pour garantir une efficacité optimale.

Cette journée d'étude, à laquelle ont pris part notamment des cadres de la DGSN, de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, ainsi que des représentants du Pouvoir Judiciaire et du Ministère public, a abordé des thématiques axées sur la prévention des crimes portant atteinte au patrimoine forestier et à la faune sauvage, ainsi que sur les dispositions répressives et les efforts communs pour faire face à ces crimes.

Journée mondiale des gens de mer

Fort engagement du Maroc pour la sécurité maritime et la stabilité des échanges internationaux



La Journée mondiale des gens de mer, célébrée le 25 juin de chaque année, est une occasion propice pour mettre en lumière l'engagement fort du Maroc en faveur de la sécurité maritime et de la stabilité des échanges internationaux.

Le Maroc, en tant que nation maritime bordant l'Atlantique et la Méditerranée, a constamment renforcé son dispositif institutionnel et juridique pour garantir une navigation sûre et durable, tout en œuvrant à la modernisation des infrastructures portuaires, à la digitalisation des services maritimes et à la promotion de la coopération régionale et internationale en matière de sûreté et de sécurité maritimes.

Dans ce cadre, le Royaume participe activement aux travaux de l'Organisation maritime internationale (OMI) et soutient toutes les initiatives visant à préserver les droits fondamentaux des gens de mer, notamment en matière de conditions de travail, de formation et de protection sociale, conformément aux conventions internationales qu'il a ratifiées.

"La célébration de cette journée est l'occasion de sensibiliser quant à la réalité du métier de marin, à ses exigences, mais aussi à sa valeur humaine et économique", a déclaré à la MAP, le commandant adjoint du port Tanger ville, Abdelaziz El Ouardi, soulignant la nécessité de reconnaître les efforts des gens de mer qui jouent un rôle central dans le fonctionnement du commerce international et de continuer à valoriser la filière maritime, de la formation aux opérations, de la mer jusqu'au quai.

"Aujourd'hui, plus de 80% des échanges mondiaux transitent par voie ma-

ritime. Cela signifie que presque tout ce que nous consommons ou nous utilisons a été transporté, à un moment donné, à bord d'un navire", a-t-il expliqué, soulignant que derrière chaque cargaison, chaque conteneur et chaque escale réussie, il y a des femmes et des hommes de mer engagés, qui assurent, dans toutes les conditions, la continuité du transport maritime, la sécurité des équipages et la performance des opérations en mer.

M. El Ouardi a indiqué à cet égard que



Aujourd'hui, plus de 80% des échanges mondiaux transitent par voie maritime. Cela signifie que presque tout ce que nous consommons ou nous utilisons a été transporté, à un moment donné, à bord d'un navire

la Marine marchande marocaine, forte de son histoire et de ses compétences, participe activement à cet effort mondial, relevant que les professionnels marocains du secteur maritime contribuent activement au rayonnement économique du Royaume et à la stabilité des échanges internationaux.

"Dans les ports marocains, comme celui de Tanger Ville, l'expertise des équipes portuaires et maritimes garantit chaque jour la fluidité des manœuvres, la sécurité des navires et l'efficacité des liaisons commerciales", a-t-il noté.

Témoignant de cet engagement sur le terrain, Naoufal Khales, commandant d'un navire à grande vitesse, a précisé que son métier consiste non seulement à naviguer et à manœuvrer un navire, mais aussi à veiller à la sécurité et à la sûreté des passagers et de l'équipage, à anticiper les imprévus, à prendre les bonnes décisions en mer et à assurer une coordination fluide avec tout le personnel à bord.

"Chaque traversée est un engagement et une responsabilité que j'assume avec sérieux et fierté", a dit M. Khales, soulignant que la célébration de cette journée offre l'occasion de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui, chaque jour, affrontent la mer avec courage, discipline et dévouement.

"Être marin, c'est plus qu'un métier, c'est une vocation, un engagement au service de la sécurité du commerce international et du rapprochement entre les peuples", a-t-il confié à la MAP.

Quant au délégué des Pêches maritimes à Tanger, Abdelmalek El Haouari, il a souligné que l'amélioration des conditions de vie et de travail des marins pêcheurs au Maroc est parmi les axes majeurs de la stra-

tégie Halieutis, faisant savoir que le Maroc a construit un ensemble de points de débarquement aménagés (PDA) et de villages de pêcheurs (VDP), en vue d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs artisanaux.

Il a relevé que le Royaume a procédé également à la généralisation de la couverture sociale et médicale à l'ensemble des marins, tout en leur permettant de bénéficier des services des antennes médicales mises à leur disposition au niveau de tous les ports du Royaume, précisant que la formation dans la sécurité des marins est une condition essentielle pour accéder à ce métier au Maroc, qui emploie actuellement environ 130.000 marins pêcheurs.

Instaurée par l'Organisation maritime internationale (OMI) en 2010 et reconnue par l'Organisation des Nations unies, cette journée a pour objectif de mettre en avant le rôle sans pareil que jouent les gens de mer du monde entier dans le cadre du commerce maritime international, de l'économie mondiale et de la société civile dans son ensemble.

Dans son message à l'occasion de cette Journée, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a mis en exergue le rôle que jouent les gens de mer dans la fluidité du commerce mondial en transportant des denrées alimentaires, des médicaments et des biens vitaux dans le monde entier, soulignant que leurs activités "sont essentielles à nos vies et à nos économies".

Bien plus qu'une célébration, la Journée des gens de mer est un appel à l'action, en vue de changer la culture maritime pour que chacune et chacun de ces gens se sentent en sécurité, mieux valorisés et protégés en mer.

L'UM6P et l'ANRAC associent science et régulation

Pour impulser une dynamique de recherche appliquée autour du cannabis thérapeutique

L'Agence nationale de Régulation des activités relatives au Cannabis (ANRAC) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont signé une convention-cadre de collaboration axée sur le développement de recherches appliquées autour du cannabis à usage médical et pharmaceutique.

Cette coopération vise à produire des connaissances sur les usages thérapeutiques, en s'appuyant sur des outils scientifiques éprouvés et des protocoles reconnus dans le champ biomédical, indique l'ANRAC dans un communiqué.

Les travaux porteront notamment sur la caractérisation chimique et pharmacologique des composés actifs du cannabis, en lien avec leur efficacité potentielle dans le traitement de pathologies spécifiques, souligne le communiqué, notant que cette collaboration prévoit l'usage d'approches combinant expérimentation, modélisation et analyse de données, afin d'explorer les conditions dans lesquelles ces substances pourraient contribuer à la prise en charge de certaines affections, dans le respect des exigences réglementaires et des normes de sécurité sanitaire.

Au-delà de la production scientifique, l'accord engage les deux parties à mettre en place un dispositif de transfert des résultats vers les acteurs concernés, notamment dans les domaines de la santé, de la pharmacie et de la recherche clinique. L'objectif est de créer les conditions pour que les avancées scientifiques puissent faire

l'objet d'une application concrète, encadrée et techniquement validée.

L'ANRAC fait également savoir qu'un volet complémentaire porte sur la formation, à travers la proposition de programmes à destination des chercheurs, médecins, pharmaciens et professionnels de la santé, afin de renforcer les compétences sur les usages thérapeutiques du cannabis.

Ces formations couvriront les aspects pharmacologiques, les cadres juridiques applicables, ainsi que les conditions d'intégration de ces traitements dans les parcours de soins, précise la même source.

En parallèle, une convention spécifique a été signée avec le Centre Africain du Génome de l'UM6P, pour conduire un projet de caractérisation génétique de la variété locale Beldia, ajoute la même source, notant que l'analyse reposera sur des technologies de séquençage de nouvelle génération, avec pour finalité de caractériser cette ressource endémique, de garantir sa traçabilité, et sa protection par l'ANRAC.

L'ensemble de la collaboration repose sur une logique de travail par projet, avec des objectifs identifiés, des outils de suivi partagés et une articulation continue entre recherche fondamentale, application clinique et exigences réglementaires. Il s'inscrit dans une dynamique plus large de structuration d'un champ de recherche encore peu exploré au Maroc, tout en prenant en compte les dimensions techniques, juridiques et éthiques que soulèvent les usages médicaux du cannabis.

Festival "L'Odyssée de la Posidonie"

Des photographes sous-marins marocains primés

Des photographes marocains se sont distingués lors des diverses compétitions de la première édition du festival international de photographie et de vidéographie sous-marine "L'Odyssée de la Posidonie", qui a pris fin dimanche soir, au Centre méditerranéen de formation environnementale à Monastir, dans le nord de la Tunisie.

Dans la catégorie macrophotographie, le plongeur photographe marocain Adil Akesbi et son accompagnateur Wajdi Ben Salem ont remporté la médaille de bronze, selon les résultats annoncés ce lundi. La médaille d'or a été attribuée au photographe italien Ian Toso et à son partenaire Abdelkader Chaouch, tandis que la médaille d'argent est revenue au duo Rajab Al Qraychi et Ahmed Ghedira.

Dans la catégorie grand-angle, le duo marocain Mohamed Foual Tensouri et Hamza Sebki a décroché la médaille d'argent, tandis que l'Italien Ian Toso et Abdelkader Chaouch ont une fois de plus remporté l'or. La médaille de bronze a été attribuée au Tunisien Rajab Al Qraychi et à son accompagnateur Ahmed Ghedira.

Dans la catégorie générale, la médaille de bronze a été décernée à Mohamed Foual Tensouri et à Hamza Sebki, alors que la médaille d'or est revenue à Ian Toso et à Abdelkader Chaouch, et celle d'argent au duo Rajab Al Qraychi et Ahmed Ghedira.

Le jury a également attribué le prix "Posidonie" (en référence à une plante marine méditerranéenne) à Rami Jamal et le prix de la meilleure image d'exposition à Ian Toso.

Dans la catégorie vidéo, le Marocain Rami Jamal, accompagné de Hadi Aqir, a remporté la médaille d'argent. La médaille d'or est revenue à l'Algérien Bilal Sioudi et à son accompagnateur Marouane Hussein, tandis que le duo tunisien composé de Sahbi Derai et de la plongeuse Mariem Rachid Hedhli a décroché le bronze. Ce festival, organisé par la Fédération tunisienne des activités de plongée et de sauvetage et l'association "Notre Grand Bleu", s'est tenu du 19 au 22 juin sous l'égide de la Confédération africaine de plongée. Il a rassemblé dix équipes venues de Tunisie, du Maroc, d'Algérie, d'Italie et de France.



Des experts plaident pour des partenariats innovants en santé reproductive pour réduire les vulnérabilités

Des experts nationaux et internationaux, réunis lors d'un colloque scientifique organisé récemment par l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS), en présence de représentants institutionnels, d'étudiants et de professionnels de santé, ont plaidé en faveur de la mise en place de partenariats innovants en santé sexuelle et reproductive (SSR) afin de réduire les vulnérabilités dans ce domaine.

Placée sous le thème "Vers des partenariats innovants pour réduire les vulnérabilités en Santé Sexuelle et Reproductive", cette deuxième édition des Journées Scientifiques de la SSR, tenue en collaboration avec la Direction

régionale de la Santé et de la Protection sociale de Fès-Meknès, les 20 et 21 juin, vise à formuler un ensemble de propositions et de recommandations à même de sensibiliser aux enjeux de la SSR, encourager la recherche scientifique et améliorer les pratiques dans le domaine de la santé, en accord avec les standards internationaux en vigueur, ainsi qu'avec les spécificités nationales et locales.

Lors de ce colloque, Nadia Bezaud, présidente de l'Organisation Panafricaine de Lutte contre le Sida (OPALS), a présenté les avancées du Royaume dans le domaine de l'auto-prise en charge (self-care) en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR).

Le Maroc est pionnier dans la

région de la Méditerranée orientale, étant le premier pays à adopter les recommandations de l'OMS relatives aux soins auto-administrés pour la SSR, a-t-elle noté, ajoutant que cette approche d'auto-prise en charge inclut des interventions accessibles en dehors des services de santé conventionnels, telles que la planification familiale, la santé maternelle, les soins relatifs aux IST, au VIH et au HPV, ainsi qu'à la gestion des maladies non transmissibles comme le diabète et l'hypertension.

Dans ce cadre, a-t-elle poursuivi, le Maroc a intégré la composante self-care dans la stratégie nationale en matière de SSR 2021-2030, notamment à travers la loi cadre No. 09.21 relative à la

protection sociale, soulignant que l'objectif global est de permettre aux personnes en âge de procréer de prendre des décisions éclairées en matière de SSR, tout en optimisant l'accès et l'utilisation des soins, réduisant ainsi les disparités d'accès, particulièrement pour les populations vulnérables.

Et d'ajouter que cette stratégie vise à surmonter les obstacles socioculturels et à renforcer l'autonomie des individus dans la gestion de leur santé, contribuant ainsi à l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030.

De son côté, Hafid Hachri, conseiller des systèmes de santé à l'OMS-Maroc, a insisté sur la nécessité d'une approche multisectorielle incluant l'intégration des services de SSR dans les

soins de santé primaires, la lutte contre la stigmatisation, et le renforcement des capacités des prestataires de santé.

Par ailleurs, ce colloque a été l'occasion de présenter les actions de l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF), une association engagée en faveur de la justice sociale et des Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR), qui a présenté sa stratégie pour la période 2023-2028, intitulée "UNISSONS-NOUS".

Cette stratégie s'appuie sur quatre piliers majeurs : centrer les soins sur la personne, faire évoluer les DSSR, promouvoir la solidarité pour le changement, et renforcer les capacités internes de l'association.

Storytelling territorial

Un catalyseur d'engagement autour du PDR1

Horizons

Ce n'est plus suffisant aujourd'hui de planifier, de budgétiser, d'exécuter. Le monde n'écoute plus les chiffres, il écoute les récits. Faire du storytelling un levier stratégique, c'est accorder une âme aux actions du PDR, c'est traduire chaque projet, chaque engagement, en une parole qui touche, qui rassemble, qui inspire. L'adhésion ne se mendie pas, elle se mérite par le sens. Valoriser, ce n'est pas montrer ce qu'on a fait, c'est faire sentir pourquoi on l'a fait. Et influencer, ce n'est pas convaincre, c'est éveiller. Chaque action du PDR peut devenir un récit vivant, incarné, qui traverse les silences administratifs et allume des étincelles dans les regards. Le storytelling, c'est la clef qui transforme une politique publique en une promesse partagée.

Le storytelling, appliqué au PDR, est un acte politique au sens noble: celui de tisser une conscience collective

Le Plan de Développement Régional (PDR) ne peut plus être perçu comme un simple document technique. C'est un pacte. Une promesse. Une direction incarnée. Et pour qu'il touche et mobilise, il doit d'abord parler en récit vivant. Le storytelling, ici, n'est pas un habillage. C'est un levier stratégique. Une manière d'ancrer les actions dans une intention partagée. Et cela commence par un cadrage narratif lucide et audacieux. Tout commence par une question simple, presque naïve: Qui voulons-nous devenir? Non pas en pourcentages de croissance, mais en termes d'âme collective. Chaque région porte en elle une histoire – faite de luttes, de générosités, d'exils et de rêves. Définir la vision narrative, c'est aller puiser dans cette mémoire pour y faire émerger les valeurs que l'on veut incarner. Faire de la région un tremplin d'innovation, un laboratoire d'inclusion, un phare de durabilité, et, de l'identité du territoire comme matière vivante une respiration collective. Une boussole.

On ne parle pas de la même manière à un jeune sans emploi, à un élu local, à une entrepreneuse engagée ou à un journaliste. Chaque public a ses langages, ses blessures et ses leviers d'adhésion. Le storytelling stratégique du PDR, pour être juste, doit écouter avant de parler. Il doit savoir à qui il s'adresse, non pour plaire, mais pour résonner. Les citoyens, premiers bénéficiaires, doivent s'y reconnaître. Les jeunes, souvent en marge, doivent y voir une scène possible pour se projeter. Les partenaires et investisseurs, une preuve de cohérence. Les médias, une matière inspirante. Les élus, une ligne claire. Identifier les publics, c'est comprendre que l'impact naît de la précision émotionnelle du récit, et non de sa généralité. Formuler les messages clés du storytelling c'est nommer les grands axes. Donner des mots aux intentions. Des mots habités, porteurs de cap. Ces messages doivent émerger du réel, s'enraciner dans des exemples, s'incarner dans des projets. Car un récit qui inspire est un récit qui promet et montre. Le storytelling, appliqué au PDR, est donc bien plus qu'un exercice de communication. C'est un acte politique au sens noble: celui de tisser une conscience collective. Une manière d'aligner la stratégie avec le cœur, l'action avec l'intention, le développement avec le sens.



Le terrain ne ment pas. C'est là que l'abstrait devient palpable et le storytelling trouve son sang, ses racines, son souffle

Aller là où les voix vibrent encore du vent du quotidien. Là où les mains travaillent, inventent et relèvent. Là où le changement se vit en silence. La deuxième étape du storytelling stratégique du PDR, c'est celle de la collecte des histoires du terrain. Une étape humble et puissante à la fois, car elle donne chair à la vision. Elle transforme la stratégie en visages, en gestes, en destins partagés.

Chaque région est traversée de projets qui brillent, non par leur budget, mais par leur impact profond. Des jardins collectifs qui redonnent dignité. Des écoles rurales qui résistent à l'oubli. Des coopératives de femmes qui transforment l'argile en avenir. Cartographier ces projets, c'est poser un regard neuf sur ce qui compte vraiment. C'est dire: voilà où l'humanité se déploie. Voilà ce que nous devons faire connaître, protéger, amplifier. Ce travail est sensoriel et éthique. Il repose sur une seule question: où bat le cœur du changement?

Les "héros du changement" n'ont souvent ni titre, ni micro, ni costume. Mais ils font. Ils tiennent. Ils inventent. Ce sont les héroïnes et héros du réel: Une jeune fille qui organise une bibliothèque dans un douar. Un agriculteur qui expérimente des techniques durables. Une enseignante qui transforme sa classe en refuge. Un entrepreneur qui crée des ponts entre tradition et futur. Les sélectionner, c'est leur donner le droit d'être entendus. De devenir porteurs de sens, éclaireurs discrets d'un chemin possible. Car à travers eux, c'est tout un territoire qui se regarde avec fierté.

Cependant, une voix oubliée s'éteint. C'est pourquoi il faudrait un dispositif, une manière organisée et respectueuse de cueillir ces histoires vivantes avec des regards bienveillants. Des témoignages écrits, pour capter la densité des parcours. Des vidéos, pour voir les yeux qui brillent quand on parle de demain. Des photos, pour faire exister ceux qu'on ne regarde pas.

Ce dispositif devrait être mobile, léger, mais ancré, et qui vient honorer et reconnaître. Car au fond, le terrain ne ment pas. C'est là que tout commence. Là que le storytelling trouve son sang, ses racines, son souffle. Et si l'on prend soin de ces récits, si l'on tend vraiment l'oreille, alors le territoire parlera de lui-même comme une communauté qui grandit, histoire après histoire.

Une région qui se raconte est une région qui s'élève

Il faudrait donner forme aux récits, les faire exister, leur prêter des habits de lumière pour qu'ils résonnent. La production de contenus narratifs, c'est cette troisième étape décisive où l'histoire singulière devient bien commun. Ici, la stratégie rencontre la poésie, la technique s'unit à l'âme. Et le territoire, enfin, se raconte avec force.

Créer des formats variés: portraits écrits, capsules vidéo, mini-documentaires, podcasts

Chaque histoire a son propre rythme. Certaines se murmurent dans le creux d'un texte, d'autres s'élèvent dans l'éclat d'une image ou le souffle d'une voix. Il faudrait écouter ce que l'histoire demande. Un portrait écrit, c'est la lenteur du regard. Un style sobre, une plume qui sait s'effacer devant la vérité d'un parcours. Une capsule vidéo, c'est l'intensité du réel. Une minute, peut-être, mais qui frappe, qui touche, qui reste. Un mini-documentaire, c'est la générosité du temps. On s'installe. On découvre. On apprend. Un podcast, c'est l'intimité d'une voix dans l'oreille. Créer ces formats, c'est ouvrir une scène plurielle, où chaque récit peut prendre la forme qui lui sied, sans forcer, sans trahir.

Un territoire qui avance, c'est un territoire qui se souvient. Qui sait dire: voilà ce que nous avons vécu, voilà qui nous sommes devenus. Monter un recueil, c'est créer un lieu de mémoire vivante. Un espace tangible, consultable, partageable pour circuler librement dans les réseaux. Ce recueil, c'est une archive sensible, un miroir tendre. Où chacun, un jour, pourra se relire et se dire: J'y étais. J'ai compté.

Un territoire qui sait diffuser ses récits, c'est un territoire qui maîtrise son image, inspire ses habitants, et engage ses partenaires

A quoi bon raconter si personne n'écoute? A quoi bon récolter des récits si on les enferme dans un tiroir? Le storytelling, pour déployer sa force, a besoin d'un terrain d'écho, d'un souffle public, d'un espace partagé. C'est là qu'intervient la diffusion et la valorisation: cette dernière étape, celle qui fait du récit un levier d'action, du témoignage une matière politique, de l'histoire une voie d'engagement collectif.

Intégrer les récits dans les supports du PDR (rapports, bilans, présentations, dossiers presse). Chaque ligne stratégique, chaque chiffre, chaque axe du PDR mérite une âme. Trop souvent, les documents institutionnels parlent un langage figé. Mais s'ils étaient traversés par des visages, des phrases vécues, des exemples sensibles? Intégrer les récits, c'est réconcilier le fond et la vie. Dans un rapport, on peut glisser l'histoire d'une agricultrice qui, grâce à un appui, a transformé son champ en projet collectif. Dans un bilan, on peut faire apparaître les voix des bénéficiaires, leurs doutes, leurs espoirs, leurs regards sur le changement. Dans un dossier de presse, on peut ouvrir avec un témoignage, une parole vibrante, qui dit mieux que toute statistique la réalité du terrain. Ainsi, le PDR ne parle plus seulement de développement. Il devient le développement raconté par celles et ceux qui le vivent.

Organiser des événements narratifs (expos photo, soirées témoignages, cafés du PDR...). Le récit a besoin de scène. De lieux de chaleur où il puisse se partager, se murmurer, se célébrer. Organiser des événements narratifs, c'est ouvrir des espaces de rencontre, là où l'administration dialogue avec la vie. Une exposition photo, dans un marché ou une médiathèque, pour montrer les visages du changement. Sur un site dédié, on propose des parcours interactifs, des cartes vivantes, des portraits ancrés. Avec un web documentaire, on crée une expérience immersive, où l'on peut entendre, voir, ressentir. La narration numérique n'est pas secondaire. Elle est le théâtre contemporain du storytelling territorial. C'est là que les jeunes écoutent, que les partenaires découvrent, que les citoyens s'approprient. Car un territoire qui sait diffuser ses récits, c'est un territoire qui maîtrise son image, inspire ses habitants, et engage ses partenaires. Il ne parle pas fort. Il parle juste. Et dans ce murmure stratégique, porté par les voix du terrain, naît une légitimité nouvelle: celle d'un développement qui ne se raconte plus d'en haut, mais par et pour ceux qui le font vivre, chaque jour.



Par Abderrazak Hamzaoui
Email : hamzaoui@hama-co.net
www.hama-co.net

1Programme de développement régional



Israël accepte un cessez-le-feu avec l'Iran

Les deux pays restent en alerte



Israël a annoncé mardi avoir accepté un cessez-le-feu avec l'Iran proposé par Donald Trump et affirmé que "tous les objectifs" de la guerre avaient été atteints, mais a promis de "riposter avec force" en cas de nouvelle attaque.

Téhéran a affirmé avoir "forcé" son ennemi à "cesser unilatéralement" la guerre et prévenu que la République islamique restait "en alerte" et prête "à riposter à toute agression".

À la mi-journée, les sirènes ont une nouvelle fois retenti dans le nord d'Israël. Téhéran a démenti avoir tiré des missiles après l'annonce d'un cessez-le-feu alors qu'une source militaire israélienne a déclaré à l'AFP que deux missiles avaient été tirés depuis l'Iran et interceptés.

Israël va "riposter avec force à la violation du cessez-le-feu par l'Iran", a affirmé le ministre de la Défense Israël Katz, ajoutant avoir donné instruction à l'armée de lancer "des frappes puissantes contre des cibles du régime au coeur de Téhéran".

Le gouvernement israélien avait assuré un peu plus tôt avoir atteint "tous les objectifs" de la guerre, qu'il a déclenchée contre l'Iran dans le but affiché de détruire ses installations nucléaires, et avoir accepté la proposition américaine d'un "cessez-le-feu bilatéral".

Grâce à cette guerre, Israël "a éliminé une double menace existentielle immédiate: nucléaire et balistique", a affirmé le gouvernement en remerciant le président américain et les Etats-Unis pour "leur participation à l'élimination de la menace nucléaire iranienne".

Israël avait lancé le 13 juin une attaque massive sur l'Iran, accusé de vouloir se doter de l'arme atomique. Téhéran dément et dé-

fend son droit à développer un programme nucléaire civil.

Dans la nuit, Donald Trump a annoncé que les deux pays avaient accepté un cessez-le-feu "complet et total" qui devait déboucher sur "la fin officielle" du conflit.

"Le cessez-le-feu est à présent en vigueur. Veuillez ne pas le violer!" a-t-il écrit mardi matin sur sa plateforme Truth Social.

Avant cette annonce, deux salves de missiles iraniens ont été tirées vers Israël, selon le média d'Etat iranien Irib. Les secours israéliens ont fait état de quatre morts notamment à Beersheva, dans le sud d'Israël, où

un immeuble d'habitation a été détruit.

Tammy Shel, une habitante de Tel-Aviv, dit mettre tous ses espoirs dans un cessez-le-feu. "Je l'espère vraiment. Tout le monde est fatigué. Nous voulons juste avoir l'esprit en paix. Pour nous, pour les Iraniens, pour les Palestiniens, pour tout le monde dans la région", confie-t-elle à l'AFP.

En Iran, une frappe dans la province de Gilan, dans le nord, a fait neuf morts et détruit quatre immeubles d'habitation, selon l'agence Fars, là aussi avant que Donald Trump n'annonce le début du cessez-le-feu.

Un scientifique lié au nucléaire a également été tué par une frappe israélienne, selon un média d'Etat.

Dans la nuit, une série d'explosions a secoué Téhéran, selon des journalistes de l'AFP. Elles sont parmi les plus violentes dans la capitale depuis le début de la guerre.

Donald Trump avait appelé lundi les deux pays à la "paix", après que l'Iran a lancé des missiles sur la base militaire américaine d'Al-Udeid au Qatar, la plus importante du Moyen-Orient, en représailles aux raids américains menés la veille sur trois sites nucléaires iraniens.

Il a qualifié cette riposte de "très faible" et a tenu à "remercier l'Iran" d'avoir "prévenu" les Etats-Unis "à temps, ce qui a permis de ne pas perdre de vies et de ne blesser personne".

Le Conseil de sécurité nationale iranien a décrit son attaque comme une "réponse à l'action agressive" des Etats-Unis, ajoutant que l'Iran avait utilisé autant de missiles "que le nombre de bombes" utilisées dans les raids américains.

En Irak, des frappes de drone ont visé mardi avant l'aube les radars de deux bases militaires irakiennes près de Bagdad et dans

le sud du pays, d'après des responsables iraniens, qui n'ont pas identifié les auteurs de l'attaque.

Mardi, la Chine a appelé l'Iran et Israël à rechercher "une solution politique à leur conflit". L'Arabie saoudite, le Kremlin et l'Union européenne ont salué l'annonce d'un cessez-le-feu.

Donald Trump s'était prévalu dimanche d'avoir infligé des "dommages monumentaux" au site d'enrichissement d'uranium de Fordo, au sud de Téhéran, et aux installations nucléaires d'Ispahan et Natanz, dans le centre de l'Iran.

Pour Ali Vaez, du groupe de réflexion International Crisis Group, les représailles iraniennes "étaient calibrées et annoncées de manière à ne pas entraîner de victimes américaines, permettant ainsi une sortie de crise pour les deux parties".

En Iran, la guerre a fait plus de 400 morts et 3.056 blessés, selon un bilan officiel. Les tirs iraniens sur Israël ont fait 24 morts, selon un bilan établi avant les frappes de mardi.

Depuis le 13 juin, Israël a bombardé des centaines de sites militaires et nucléaires, tuant les plus hauts gradés du pays ainsi que des scientifiques du nucléaire.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a jugé impossible à ce stade d'évaluer les dégâts infligés aux sites iraniens, auxquels il a réclamé un accès.

Des experts estiment que l'Iran pourrait avoir évacué le matériel nucléaire des sites touchés et Téhéran a affirmé toujours posséder des stocks d'uranium enrichi.

L'AIEA a dit toutefois n'avoir décelé jusque-là aucun indice d'un "programme systématique" de fabrication d'une bombe atomique.



L'Iran a lancé, lundi, des missiles sur la base militaire américaine d'Al-Udeid au Qatar, la plus importante du Moyen-Orient, en représailles aux raids américains menés la veille sur trois sites nucléaires iraniens

Un sommet de l'Otan pour apaiser Trump et sauver l'unité de l'Alliance

Sous la pression de Donald Trump, l'Otan s'appête à s'engager sur une hausse spectaculaire de ses dépenses de sécurité, lors d'un sommet mardi et mercredi à La Haye visant à rassurer sur le devenir de l'Alliance et calibré pour éviter un esclandre du président américain.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait ainsi été à l'origine maintenu à l'écart, après son altercation avec le milliardaire américain dans le bureau ovale de la Maison Blanche. Mais il devrait finalement rencontrer son homologue américain mercredi, en marge du sommet, selon un haut responsable de la présidence ukrainienne.

Attendu mardi dans la soirée, le locataire de la Maison Blanche devait participer à un dîner de gala, à l'invitation du roi des Pays-Bas, Willem-Alexander.

Les frappes américaines en Iran, et l'annonce par le président américain d'un cessez-le-feu entre l'Iran et Israël, seront également dans tous les esprits.

Mais le secrétaire général de l'Alliance, Mark Rutte, espère que la situation au Moyen-Orient ne chamboulera pas complètement la chorégraphie du sommet qu'il a déjà qualifié d'"historique", avant l'arrivée à La Haye du président américain et de son équipe. La nouvelle administration américaine avait jeté un froid en Europe après avoir tancé ses dirigeants et pris le parti de l'extrême-droite, notamment en Allemagne.

"Le président américain et les dirigeants des Etats-Unis sont totalement engagés en faveur de l'Otan", a assuré mardi son secrétaire général Mark Rutte, balayant les craintes d'un désengagement américain en Europe. "Arrêtez de vous préoccuper !", a-t-il lancé à l'adresse des Européens, les appelant à se concentrer sur ce "gros problème, cet énorme caillou dans la chaussure, à savoir que nous ne dépensons pas assez, en tant qu'Européens et Canadiens", a-t-il ajouté.

Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump n'a eu de cesse de réclamer des pays européens de l'Alliance, et du Canada, qu'ils allouent au moins 5% de leur produit in-



térieur brut (PIB) à leur défense.

Avec cette exigence en tête, les 32 pays membres se sont mis d'accord sur un compromis: un engagement à consacrer, d'ici 2035, 3,5% aux dépenses militaires stricto sensu, et 1,5% à des dépenses de sécurité au sens large, comme la cybersécurité ou la mobilité militaire.

Ces dernières sont nettement plus faciles à atteindre dans la mesure où elles sont pour la plupart déjà envisagées ou planifiées par les Etats.

Même limité à 3,5%, l'effort budgétaire est considérable, plusieurs centaines de milliards d'euros, pour nombre de pays qui peinent déjà à atteindre l'objectif de 2% de dépenses militaires, fixé en 2014 lors d'un précédent sommet.

Lundi, Mark Rutte s'est réjoui de ce "bond en avant", le Kremlin dénonçant, lui, mardi

une "militarisation effrénée" de l'Alliance.

Les Etats-Unis auraient souhaité que le communiqué final du sommet se limite à cet objectif de 5%. Mais pour les Alliés européens, la menace russe devait être mentionnée.

Dans une tribune commune publiée lundi soir par le Financial Times, Emmanuel Macron et Friedrich Merz ont ainsi souligné que l'Europe devait se réarmer "non pas parce que quelqu'un nous le demande, mais parce que nous sommes clairvoyants et le devons à nos citoyens".

Le chef de l'Etat français et le chancelier allemand envoient aussi un message au président américain pour tenter de garder le conflit en Ukraine en haut dans l'ordre du jour: "la principale source d'instabilité pour l'Europe vient de Russie", martèlent-ils, et il faut donc "accroître la pression" sur Moscou, "y compris par des sanctions", pour aboutir à un cessez-

le-feu avec Kiev.

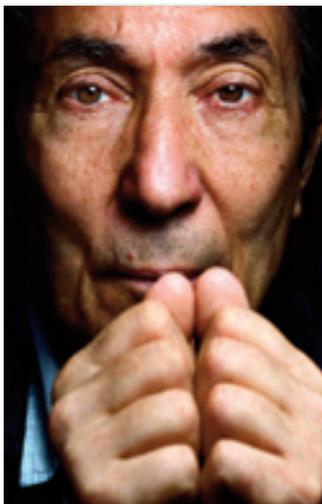
La déclaration finale du sommet devrait réserver quelques mots pour l'Ukraine. Les Alliés réaffirmeront leur soutien à Kiev, qui a déjà atteint cette année quelque 35 milliards d'euros, a assuré lundi Mark Rutte.

Ce dernier, de retour dans sa ville natale, n'est toutefois pas à l'abri d'un coup de théâtre de la part du président américain, comme son départ précipité du G7 la semaine dernière.

"Si le sommet se passe à peu près normalement, ce sera une victoire", résume auprès de l'AFP Camille Grand, du Conseil européen pour les affaires étrangères (ECFR).

"Mais les inconnues restent nombreuses. Les questions non tranchées aussi", souligne-t-il. "Le nœud gordien Russie-Ukraine ne sera pas tranché à La Haye. Pourtant c'est ce qui motive les Européens à dépenser plus...", note-t-il.

10 ans requis en appel contre l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal



Le Parquet algérien a requis mardi 10 ans de réclusion à l'encontre de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, lors d'une audience devant la Cour d'appel d'Alger à laquelle assistait un correspondant de l'AFP, avec un verdict attendu dans une semaine.

Le Parquet "réclame 10 ans de prison et un million de dinars d'amende" (environ 6.600 euros), a dit le procureur général de la Cour d'appel, qui rendra son verdict mardi 1er juillet.

M. Sansal a été condamné le 27 mars à cinq ans de prison, en première instance, notamment pour des déclarations en octobre 2024 au média français d'extrême droite Frontières, où il estimait que l'Algérie avait hérité sous la colonisation française de territoires appartenant jusque-là au Maroc.

Aussi bien l'écrivain que le Parquet, qui avait déjà requis une peine de dix ans, avaient fait appel.

A l'audience en appel qui a duré environ 20 minutes, M. Sansal s'est présenté sans avocat. Il est apparu en bonne forme et a répondu d'une voix ferme aux questions de la magistrate qui présidait la séance, selon le journaliste de l'AFP.

"C'est de la littérature. La Constitution algérienne garantit la liberté d'expression et de

conscience. Cela n'a pas de sens", a expliqué M. Sansal à propos de ses déclarations controversées. "La Constitution décrète la liberté d'expression et on fait un procès pour de la littérature. Où est-ce qu'on va comme ça?", a-t-il ajouté.

L'écrivain, âgé de 80 ans et atteint d'un cancer de la prostate, selon ses proches, fait l'objet d'une âpre lutte diplomatique entre l'Algérie et la France depuis son arrestation à Alger le 16 novembre 2024 pour des soupçons d'atteinte à l'intégrité du territoire.

Interrogé sur sa déclaration sur les frontières, M. Sansal a répondu: "je ne fais pas que de la politique. Je m'exprime aussi sur l'histoire".

Jusqu'à présent, les multiples demandes de libération ou d'une grâce du président algérien, Abdelmajid Tebboune, en faveur de M. Sansal provenant de France, y compris du président Emmanuel Macron en personne, sont restées lettre morte.

L'Algérie et la France traversent depuis l'été dernier une crise diplomatique considérée comme l'une des plus graves depuis la guerre d'Algérie (1954-1962), marquée par des expulsions de diplomates de part et d'autre et un gel de toutes les coopérations.

L'affaire Sansal a envenimé les choses à partir de novembre.

Le 6 mai, l'Assemblée nationale française a adopté une résolution appelant à la "libération immédiate" de l'écrivain, et à subordonner au respect des "engagements internationaux en matière de droits humains" toute "coopération renforcée" entre l'Algérie d'une part, la France et l'Europe de l'autre.

Les deux filles de l'écrivain, Nawal 53 ans, et Sabiha, 50 ans, avaient fait part à la mi-mai à l'AFP en République tchèque où elles résident, de leur "sentiment d'impuissance totale" face aux décisions des autorités algériennes qui "emprisonnent des personnes pour avoir librement exprimé leur opinion".

Les proches de l'auteur de "2084: la Fin du monde" espèrent une grâce présidentielle à l'occasion de la fête de l'indépendance algérienne le 5 juillet.

L'académicien français Daniel Rondeau a souhaité mardi, en remettant à son éditeur Antoine Gallimard, le prix Cino Del Duca décerné à M. Sansal que cette récompense prestigieuse lui serve de "viaticum" pour "reprendre avec vaillance et le plus vite possible le chemin d'une liberté retrouvée".

Economie

La SNTL tient son Assemblée générale ordinaire et approuve les comptes de l'exercice 2024

La Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL) a tenu, lundi, son Assemblée générale ordinaire (AGO) sous la présidence du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, approuvant les comptes de l'exercice 2024.

Dans son allocution inaugurale de cette assemblée, le ministre a salué le succès de la généralisation du projet de la carte e-vignette, soulignant le niveau de maturité atteint dans le cadre de cette initiative, fruit d'une mobilisation exemplaire des équipes et reflet d'un engagement fort en faveur de la modernisation des services, notant que ce projet constitue une étape structurante dans le processus de digitalisation du secteur, indique un communiqué de la SNTL.

Dans cette dynamique, le ministre a orienté le management de la SNTL pour l'élaboration d'un plan de développement global visant à accélérer la digitalisation des services rendus au parc automobile de l'Etat à l'échelle nationale, dans une logique de simplification, d'efficacité et de proximité avec les usagers, ajoute la même source.

L'Assemblée a adopté un nombre de résolutions et approuvé les comptes annuels de l'exercice 2024, donnant ainsi quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion. Par ailleurs, elle a validé l'affectation du résultat de l'exercice, rapporte la MAP.

L'ensemble des résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ont été adoptées à l'unanimité, témoignant de la confiance portée à la gouvernance de la société et à la solidité de son modèle économique.

Il convient de noter qu'au titre de l'exercice 2024, la SNTL a réalisé un chiffre d'affaires de 705 millions de dirhams (MDH), en hausse par rapport aux 669 MDH enregistrés en 2023, soit une croissance de près de 5,4%.

Ces performances confirment la dynamique de croissance durable de la SNTL, sa capacité à renforcer son positionnement en tant qu'acteur public de référence dans le domaine du transport et de la logistique, et sa résilience face aux évolutions structurelles du secteur.

Londres

L'offre d'investissement au Maroc présentée au 4^{ème} Sommet économique arabo-britannique



La richesse et la diversité de l'offre d'investissement au Maroc ont été présentées lors du 4e Sommet économique arabo-britannique, tenu lundi à Londres sous le thème « L'amitié par le commerce ».

L'événement, organisé par la Chambre de commerce arabo-britannique (ABCC), qui célèbre cette année son 50e anniversaire, a été l'occasion de souligner l'importance du partenariat entre le Royaume-Uni et les pays arabes.

Les participants ont exploré des pistes concrètes pour renforcer les liens commerciaux transnationaux et dynamiser les flux d'investissements bilatéraux dans un contexte économique marqué par les défis post-pandémiques, post-Brexit et par la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Le Maroc a été représenté notamment par le

Centre régional d'investissement (CRI) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, mobilisé pour valoriser les nombreux atouts économiques du nord du Royaume, ainsi que par l'Agence marocaine pour l'énergie durable (Masen), venue promouvoir le potentiel du Maroc en matière d'hydrogène vert, rapporte la MAP.

La rencontre a été l'occasion de présenter l'offre du Maroc en général, et de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en particulier, aux investisseurs arabes et britanniques réunis dans le cadre de cet événement qui accueille plus de 800 participants, a indiqué le directeur général du CRI de la région, Yassine Tazi, dans une déclaration à la MAP.

Il a mis en avant les atouts de la région en matière d'infrastructures, de plateformes d'accueil, de cadre incitatif et de capital humain, « autant de leviers qui positionnent le

territoire comme un pôle d'excellence économique à l'échelle nationale et internationale ».

S'agissant du rôle du CRI, M. Tazi a précisé qu'il veille à accompagner les investisseurs tout au long du processus, depuis la phase de prospection jusqu'à l'identification du foncier et des partenaires potentiels, en passant par la compréhension du cadre réglementaire et administratif du Royaume.

Pour sa part, le directeur général adjoint de l'ABCC, Abdeslam El-Idrissi, a salué le potentiel du Maroc dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie aéronautique, les énergies renouvelables et l'hydrogène, tout en mettant en exergue ses infrastructures importantes, à l'image du port de Tanger Med et du futur port de Dakhla.

Il a souligné que les relations commerciales entre le Maroc et le Royaume-Uni sont appe-

lées à se développer, notamment après la récente visite du ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, à Rabat, au cours de laquelle il a annoncé le soutien de Londres au plan d'autonomie marocain comme base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend régional créé autour du Sahara marocain.

Cette dynamique devrait encourager davantage d'entreprises britanniques à s'implanter dans les Provinces du Sud ainsi que dans d'autres régions du Royaume en plein essor, a poursuivi M. El-Idrissi.

« Il y a aujourd'hui une prise de conscience générale que le Maroc n'est pas seulement une destination touristique de premier plan, mais également une destination d'affaires des plus attractives », a-t-il conclu.

Emprunt obligataire d'Al Omrane du 26 juin 2024

Révision du taux d'intérêt facial de la tranche "B"

Le groupe Holding Al Omrane a annoncé la révision du taux d'intérêt facial de la tranche "B" de son emprunt obligataire ordinaire par placement privé du 26 juin 2024.

Le nouveau taux d'intérêt, appliqué à partir du 26 juin 2025, se situe à 3,43%, avec une maturité de 10 ans, une prime de risque de 120 points de base (pbs) et un taux plein monétaire des bons du Tré-

sor (BdT) 52 semaines, calculé sur la base des taux de référence du marché secondaire des BdT tels que publiés par Bank Al-Maghrib le 19 juin 2025 de 2,23%, précise Al Omrane dans un communiqué.

L'emprunt obligataire ordinaire par placement privé du Holding Al Omrane du 26 juin 2024 prévoit une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche "B", rappelle la même source.

Le Trésor place 4,25 MMDH d'excédents de trésorerie

La Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DITFE) a lancé, lundi, quatre opérations de placement des excédents de trésorerie d'un total de 4,25 milliards de dirhams (MMDH).

D'un montant de 2,25 milliards de dirhams (MMDH), le premier placement avec prise en pension est souscrit sur une journée au taux moyen pondéré de 2%, indique la

direction dans un communiqué.

Également avec prise en pension, les 2ème et 3ème placements portent respectivement sur 1 MMDH et 500 millions de dirhams (MDH), avec une durée de trois jours, chacun, et des taux de 1,75% et 1,8%.

En blanc, le quatrième placement de 500 MDH est souscrit sur une journée au taux de 2,25%.

Aéronautique

Des compétences marocaines d'Amérique du Nord partagent à Fès leur expertise avec des étudiants marocains

La septième édition de l'université d'été Skill UP, une initiative du réseau d'experts marocains d'Amérique du Nord en aéronautique (EMAN Aerospace), s'est ouverte, lundi à la Faculté des sciences et techniques de Fès (FSTF), avec pour objectif de partager les expertises accumulées par ces compétences avec des jeunes en formation dans des secteurs clés de l'aéronautique et du digital.

Initiative conjointe d'EMAN Aerospace et la FSTF, cette semaine a pour but d'aligner la formation universitaire sur les exigences concrètes de l'industrie marocaine et de consolider les compétences des étudiants afin de les préparer au mieux aux secteurs en plein essor tels l'aéronautique, l'automobile et le digital.

Ouvrant cette édition, le président de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès, Mustapha Ijaali, a souligné la grande portée de cette initiative portée par des compétences marocaines actives en Amérique du Nord au profit de jeunes ingénieurs en formation dans le but de les impliquer dans le développement de secteurs clés de l'économie marocaine.

M. Ijaali a rendu hommage

aux Marocains résidant à l'étranger qui n'ont eu de cesse de contribuer au développement du Royaume notamment à travers des partenariats de transfert de savoir, accumulé dans leurs pays respectifs, faisant part de la détermination de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah à accompagner ce type d'initiative au service de l'ensemble de ses étudiants, rapporte la MAP.

Le doyen de la FSTF, Taoufiq Achibat, a indiqué que cette manifestation revêt une importance particulière, tant par la qualité de ses contenus que par l'impact qu'elle aura sur la formation et l'ouverture des étudiants, ajoutant qu'elle traduit "notre volonté de rapprocher l'université de son environnement socioéconomique, en créant des passerelles concrètes entre le monde académique et les secteurs professionnels stratégiques".

Le choix des thématiques retenues pour cette édition "l'aéronautique, la digitalisation et la cybersécurité", s'inscrit pleinement dans cette orientation, et répond à une dynamique nationale affirmée, dans laquelle le Maroc s'impose comme un acteur stratégique, a-t-il noté, citant le cas du

secteur aéronautique, porté par une croissance soutenue des exportations, un écosystème industriel regroupant de nombreuses entreprises, et des investissements majeurs de la part de leaders mondiaux (tels que Safran, Embraer ou encore Pratt& Whitney).

La digitalisation et la cybersécurité, quant à elles, sont au cœur des priorités du développement économique et technologique du pays, a-t-il dit, appelant à une synergie accrue entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation industrielle.

Consciente de ces enjeux, a-t-il fait savoir, la FST de Fès a développé une offre de formation en parfaite adéquation avec les besoins émergents de l'écosystème national : une filière d'ingénieur en aéronautique (cycle ingénieur) avec une forte implication et l'engagement des experts EMAN dans l'encadrement ainsi qu'une filière en cybersécurité au cycle licence, qui visent à doter les étudiants de compétences techniques pointues, en lien direct avec les attentes des partenaires industriels et institutionnels.

Et de souligner que "l'engagement de la FSTF en faveur de la digitalisation se reflète aussi dans

l'intensité de l'activité de recherche menée au sein de nos laboratoires", faisant état de plus de 50 thèses de doctorat qui sont actuellement en cours sur des thématiques liées à la transformation numérique, mobilisant des expertises pluridisciplinaires, s'appuyant sur des partenariats internationaux, et donnant lieu à l'organisation régulière de manifestations scientifiques de haut niveau.

Dans une déclaration à la MAP, Rachid Moudrik, président d'EMAN Aerospace, a indiqué que cette édition, initiée en partenariat notamment avec le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME), est l'occasion pour les compétences marocaines de l'Amérique du Nord de partager avec les étudiants ingénieurs marocains ce qu'ils ont appris dans les différentes filières de l'aéronautique, ajoutant que les membres du réseau sont tous marocains, animés par une grande volonté de transférer leurs savoirs à leurs jeunes compatriotes.

De son côté, Khalid El Morabit, chargé de mission auprès du président du CCME, a souligné qu'il s'agit d'une initiative de transfert de connaissances en faveur des étudiants et des chercheurs de

l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah et d'autres établissements, ajoutant que 14 experts marocains en aéronautique du Canada et des Etats-Unis participent à cette semaine ponctuée de workshops et d'ateliers.

M. El Morabit a indiqué que l'essor notable que connaît le Maroc dans différents domaines dont l'aéronautique fait que le Royaume a besoin de profils de haut niveau, d'où l'importance, a-t-il noté, de l'encouragement de ce genre d'initiatives pour la formation de profils qui peuvent contribuer positivement à l'essor de l'économie marocaine.

SKILL'UP est une initiative du réseau d'experts marocains d'Amérique du Nord en aéronautique EMAN Aerospace - une organisation à but non lucratif créée en 2019 à l'Alabama, aux Etats-Unis.

Elle vise à renforcer les passerelles entre les compétences marocaines établies en Amérique du Nord et les jeunes talents en formation au Maroc, à travers des actions concrètes de transfert de savoir, d'accompagnement académique et de sensibilisation aux enjeux technologiques émergents du secteur aéronautique.

Port de Tan-Tan : Nette hausse des débarquements de la pêche à fin mai

Les quantités des produits de la pêche côtière et artisanale débarquées au port de Tan-Tan ont atteint 39.739 tonnes à fin mai, soit une forte hausse de 180% par rapport à la même période de l'année dernière, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces produits a augmenté de 63% atteignant plus de 485,40 millions de dirhams (MDH), contre plus de 298,43 MDH à la même période en 2024, précise l'ONP

dans ses dernières statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc.

Quant aux quantités de poissons pélagiques débarquées dans ce port, elles ont connu une hausse record de 334% au cours des cinq premiers mois de l'année, pour atteindre 30.245 tonnes pour une valeur de plus de 116,36 MDH (+203%), ajoute la même source.

Par ailleurs, les captures de poissons blancs ont enregistré une hausse de 30% à fin mai dernier, totalisant 6.283 tonnes

pour une valeur de 137,07 MDH, contre 4.849 tonnes, soit 100,34 MDH lors de la même période en 2024, rapporte la MAP.

Concernant les céphalopodes, les quantités débarquées ont augmenté de 38%, atteignant 3.116 tonnes pour une valeur de 225,09 MDH (+45%), tandis que les quantités débarquées des crustacés se sont établies à 94 tonnes, soit un recul de 16% avec une valeur marchande de 6.86 MDH (-41%).

Au niveau national, les quantités des produits de la pêche côtière et artisanale débarquées lors de cette période dans les différents ports du Royaume ont atteint 321.520 tonnes, marquant un recul de 18% en comparaison avec les cinq premiers mois de l'année dernière. En termes de valeur marchande, ces quantités ont toutefois enregistré une légère hausse de 1%, avec environ 4,42 milliards de dirhams.



Nancy Ajram embrasse la scène Nahda par une performance d'exception

Art & culture



Le public de la scène Nahda à Rabat a vécu, dimanche, une soirée exceptionnelle pleine d'émotions, au cours de laquelle la chanteuse libanaise Nancy Ajram a envoûté les spectateurs avec sa sensibilité et sa voix chaleureuse, dans le cadre de la 20^e édition du Festival Mawazine - rythmes du monde.

Dès sa montée sur scène, Nancy Ajram a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements d'un public conquis, venu nombreux témoigner son amour pour cette icône de la chanson arabe moderne.

La star libanaise a livré une performance inoubliable en interprétant une sélection de ses chansons les plus populaires : "Bedna Nwallee El Jaw", "Ya Salam", "Ala Shanak", "Lawn Ayounak", "Seher Ayouno", "Sheikh El Shabab", ... Sous les acclamations enthousiastes du public, l'artiste a interprété "Ya Banat", moment fort de la soirée, avant d'électriser la scène par

"Fi Hagat", chanson accueillie chaleureusement par le public.

Surnommée la "Reine de la pop arabe", Nancy Ajram a débuté sa carrière artistique dès son enfance et sorti son premier album à l'âge de 15 ans. Sa célébrité s'est considérablement accrue après sa collaboration avec le producteur Jiji Lamara et la sortie de son tube "Akhasmak Ah".

Parallèlement à son succès artistique, elle a été nommée en octobre 2009 ambassadrice de bonne volonté pour la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient par l'UNICEF.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 20^e édition du Festival "Mawazine-rythmes du monde" se tient du 20 au 28 juin, avec une programmation éclectique réunissant les plus grandes vedettes de la scène arabe et internationale, faisant de Rabat et Salé un carrefour d'échanges artistiques d'exception.

Shada Hassoun : *Le Maroc, pionnier en matière d'accueil et d'organisation de grands évènements artistiques*

- "Le Festival Mawazine rythmes du monde" figure parmi les festivals internationaux les plus importants rassemblant des artistes du monde entier, a affirmé l'artiste maroco-irakienne Shada Hassoun, saluant le rôle pionnier du Maroc en termes d'accueil et d'organisation de grands événements artistiques.

Lors d'une conférence de presse tenue en amont de son concert à la scène Nahda, en marge de sa participation à la 20^e édition du Festival, Hassoun a déclaré que le Maroc est un pays pionnier en matière d'accueil et d'organisation de grands événements artistiques, devenus une plateforme rassemblant des artistes de divers horizons et des rendez-vous incontournables qui honorent chaque Marocain.

Hassoun a également exprimé sa joie de prendre part au Festival Mawazine pour la deuxième fois, plus de 12 ans après sa première participation, faisant savoir que ce retour intervient après une période de maturité et d'ambition d'être présente à l'un des plus grands festivals auxquels chaque artiste aspire à participer.

Quant à ses préparatifs, Hassoun a expliqué que les répétitions avec son groupe, composé de musiciens marocains et irakiens, avaient commencé il y a quelques jours, précisant que le concert sur la scène Nahda sera marqué par un style musical diversifié, avec l'interprétation d'un bouquet musical varié des répertoires marocain, irakien, égyptien et des pays du Golfe, ainsi que d'un florilège de ses propres chansons pour le plus grand plaisir du public.



Hologramme du légendaire Abdelhalim Hafez

Un retour majestueux à l'âge d'or de la chanson arabe



Qui aurait pu imaginer, en 2025, assister à un concert d'Abdelhalim Hafez, légende disparue de la chanson arabe ? Et pourtant, le Festival Mawazine-rythmes du monde l'a fait.

Grâce à la technologie holographique, le public marocain a eu l'opportunité unique de revivre, lundi soir au Théâtre Mohammed V, un moment d'exception : un voyage musical hors du temps au cœur de l'univers d'Abdelhalim Hafez, dont la voix continue de bercer le monde arabe, plus de quatre décennies après sa disparition.

Dans une salle archicomble et chargée d'émotion, le "Rossignol brun" est réapparu sur scène sous un tonnerre d'applaudissements d'un public ému jusqu'aux larmes. Chaque

note résonnait comme un écho du passé, recréant l'aura inoubliable de l'un des plus grands monuments de la chanson arabe.

Chaque détail des gestes et des expressions d'Abdelhalim Hafez (ses mimiques, son port de tête, ses mouvements délicats, son interaction avec l'orchestre...), a été recréé avec un réalisme surprenant, offrant une immersion totale dans son charisme et son art, qui continue de toucher les cœurs avec la même intensité.

Ce spectacle d'exception s'est ouvert par la chanson emblématique dédiée au Maroc "El Maa' Wal Khodra", avant d'enchaîner avec des chefs-d'œuvre intemporels tels que "Bahebek", "Awel Mara", "Gana

El Hawa", "Gabar" ou encore "Asmar ya Smarani", recréant l'atmosphère envoûtante des grandes soirées orientales.

Portés par la magie du moment, les spectateurs reprenaient les paroles avec ferveur, comme si le temps s'était figé. Une véritable communion s'est installée entre l'icône ressuscitée par la technologie et un public transporté par la nostalgie et l'admiration.

Avec un orchestre live et une mise en scène soigneusement élaborée, ce concert a été un hommage vibrant à l'un des symboles du romantisme arabe, pour le plus grand bonheur d'un public conquis et profondément ému.

Cette soirée mémorable a réuni des générations entières,

unies par l'amour d'une voix éternelle, pour assister à ce qui restera l'un des temps forts les plus marquants de cette 20^e édition.

Figure emblématique de la chanson romantique arabe, Abdelhalim Hafez a laissé derrière lui un héritage artistique inégalé. Plus de quarante ans après sa disparition (30 mars 1977), sa voix continue d'émouvoir et d'inspirer.

Après le concert en hologramme plus que réussi d'Oum Kalthoum lors de la précédente édition, c'est aujourd'hui Abdelhalim Hafez qui renaît sur scène, poursuivant ainsi cette expérience novatrice qui célèbre l'héritage musical arabe et fait découvrir les possibilités in

Le FICAK mise sur la transmission du savoir à travers ses ateliers cinématographiques

Les ateliers cinématographiques de la 25^e édition du Festival international du cinéma africain (FICAK) ont débuté, lundi à Khouribga, sous la houlette d'une pléiade de professionnels marocains et africains, soucieux de partager leurs connaissances et leurs expériences avec les participants.

Intitulés "métiers du cinéma", ces ateliers, répartis en plusieurs disciplines, dont le scénario, la photographie, l'interprétation, le montage, le son et la réalisation, s'adressent principalement aux jeunes et étudiants passionnés du 7^{ème} art, dans le but de leur transmettre des outils d'expression cinématographique et de renforcer leurs capacités créatives.

Le programme de formation comprend également un atelier dédié à la "réalisation d'un court métrage éducatif", destiné au corps enseignant afin de l'initier à l'expression audiovisuelle et à l'utilisation de l'image dans le domaine éducatif, ainsi qu'un atelier "initiation à la culture cinématographique", qui vise à élargir les connaissances des participants à travers une immersion dans les approches critiques et historiques qui marquent l'évolution du cinéma africain et mondial.

Dans ce cadre, l'ingénieur

du son, Sanaa Fadel, encadrante de l'atelier "L'art du son au cinéma", a confié à la MAP que cette édition marque un tournant dans le contenu de l'atelier.

"Lors des éditions précédentes, nous avons abordé seulement la thématique de la musique de film, mais cette année, nous avons élargi le champ pour aborder l'ensemble des métiers du son au cinéma", a-t-elle précisé.

Mme Fadel, qui compte à son actif plusieurs productions cinématographiques, dit œuvrer pour offrir aux participants une vision globale des métiers du son, non seulement dans le cinéma, mais aussi dans la télévision, la radio et la publicité.

De son côté, Mohammed Khallal, encadrant de l'atelier de la direction de la photo, a relevé que son objectif est de permettre aux participants de comprendre la dimension technique et artistique de l'image au cinéma.

Il a indiqué que l'atelier permet aux bénéficiaires d'acquérir des notions fondamentales telles que les types de plans, les angles de prise de vue, le rôle du directeur de la photographie, et le lien entre la caméra et la lumière.

Dans le même esprit, le réalisateur, producteur et scénariste marocain, Raouf Sebbahi a exprimé sa grande fierté de participer une nouvelle fois au FICAK.



Et d'estimer que les ateliers font partie des piliers majeurs du festival d'où sa contribution, pour la troisième année d'affilée, à l'encadrement de l'atelier de réalisation.

M. Sebbahi a précisé que l'objectif de l'atelier "n'est pas d'enseigner la réalisation en une semaine", mais plutôt d'amorcer des discussions de fond et d'édifier les participants aux réalités de cette profession.

Ces ateliers ont attiré de nombreux participants venus

du Maroc et d'ailleurs, dont Fotchin Yakam, chargée de mission au Festival Ecrans Noirs du Cameroun. Engagée auprès des enfants dans le Kids Cinema Corner, elle a rejoint la formation en photographie pour acquérir de nouvelles compétences à transmettre.

"Je veux initier les enfants à l'usage de la caméra, pierre angulaire du 7^{ème} art", a-t-elle confié. Partenaire du FICAK, le Festival Ecrans Noirs collabore régulièrement avec Khouribga, dans une dynamique d'échange et de transmission.

Par ailleurs, Taïbi Lahidi, enseignant à l'Ecole normale supérieure de Marrakech

(ENSM), a estimé que sa participation à l'atelier de réalisation découle d'une conviction profonde de l'importance de l'image dans notre quotidien.

"Comprendre les techniques de réalisation est devenu indispensable, même pour les vidéos les plus élémentaires", a-t-il fait observer.

Ce programme de formation représente l'un des piliers du festival dans sa mission de rayonnement culturel et éducatif, et consolide son rôle de catalyseur d'une nouvelle génération de cinéastes capables d'exprimer leurs préoccupations sociales et humaines à travers l'image.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le FICAK 2025 (21-28 juin) accueille 350 cinéastes venus de 45 pays, dans une célébration de la création cinématographique africaine, de ses talents émergents et de ses mutations profondes.

Placée sous le signe "Du griot à l'algorithme, le cinéma évolue", cette édition entend ouvrir une réflexion de fond sur l'impact de l'IA sur les métiers, les récits et les imaginaires du 7^e art à l'échelle du continent.

Présentation à Rabat de l'ouvrage collectif "Les femmes et l'art au Maghreb"

L'ouvrage collectif "Les femmes et l'art au Maghreb", publié sous la direction de Nadia Sabri et Rachida Triki, a été présenté, lundi à Rabat, en présence de personnalités de différents horizons.

Paru aux éditions Le Fennec, cet ouvrage en langue française, édité en 252 pages, propose une réflexion collective sur la place des femmes dans le monde de l'art maghrébin, à travers des témoignages, des analyses et des récits d'expériences d'une vingtaine de contributrices et contributeurs issus du Maroc, d'Algérie et de Tunisie.

Des femmes artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, historiennes, journalistes culturelles et directrices de musées et d'espaces d'art ont partagé, dans ce livre, avec audace et créativité leurs réalisations, en tant que véritables moteurs de développement culturel dans leurs pays respectifs.

Dans une allocution de circonstance, le chef du département des musées de la Fondation nationale des musées (FNM), Abdelaziz El Idrissi, a souligné que la présentation de cet ouvrage au Musée Mohammed VI d'art moderne et contempo-

rain, s'inscrit dans le cadre des activités menées par la Fondation, dans l'optique de mettre en avant le rôle important de la femme dans la scène artistique marocaine.

De son côté, le directeur du bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, Eric Falt, a fait observer que le progrès culturel est tributaire de la promotion des voix et actions des femmes, notant que l'ouvrage "Les femmes et l'art au Maghreb" est bien plus qu'un hommage artistique. Il s'agit, selon lui, d'un acte de reconnaissance, de justice et de transmission.

"En mettant en lumière les trajectoires, les luttes et les œuvres des artistes maghrébines, le livre rappelle que les femmes ont toujours été présentes dans la sphère artistique et créative", a-t-il relevé.

Par ailleurs, M. Falt a rappelé que dans un monde où les discours d'exclusion s'intensifient, l'art reste une force d'unité, ajoutant que lorsqu'il est porté par les femmes, il devient aussi une force de transformation sociale.

Pour sa part, la déléguée générale Wallonie-Bruxelles au Maroc, Chiraz El Fassi, a indiqué que ce livre aborde une question

qui revêt une grande importance, celle de la place qu'occupent les femmes dans la scène artistique maghrébine en mettant en lumière les défis auxquels elles font face et la manière dont elles les surmontent.

"En rassemblant de nombreux témoignages, le livre rappelle à tout un chacun que la culture constitue un instrument d'émancipation des femmes et que l'art continue de contribuer aux avancées de leurs droits", a-t-elle relevé.

Dans le même ordre d'idées, la présidente de l'AICA-Maroc (Association internationale et critique d'art) et co-directrice de l'ouvrage, Nadia Sabri, a tenu à rappeler, à cette occasion, que l'ouvrage, consacré à l'expression artistique féminine dans ses multiples résonances avec l'écosystème culturel au Maghreb, s'inscrit dans la continuité de la dynamique enclenchée lors d'un colloque international co-organisé à Rabat en 2021 par l'AICA-International et l'AICA-Maroc, avec le soutien de l'UNESCO.

Cet événement, a-t-elle poursuivi, a permis de mesurer l'importance de l'échange des expériences et des pratiques

et du travail en synergie dans le maintien de la créativité et l'élaboration des passerelles pour un Maghreb de la culture, d'où la publication de cet ouvrage conçu selon une approche fondée sur l'échange et le partage.

Dans ce sens, la coauteure tunisienne Rachida Triki a fait observer que ledit ouvrage, fruit de plus de trois années de recherche, est bien plus qu'un simple livre d'art.

Il s'agit, selon elle, d'un livre de réflexion et de témoignage qui contribue à l'écriture de l'histoire maghrébine des femmes, en donnant visibilité et reconnaissance aux créatrices de l'art maghrébines.

Co-organisée par la FNM, la délégation générale Wallonie-Bruxelles au Maroc, le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, l'AICA-Maroc et archives des arts, la cérémonie de présentation du livre, à laquelle ont pris part un parterre de personnalités culturelles et institutionnelles dont l'ambassadeur du Royaume de Belgique au Maroc, Gilles Heyvaert, a été suivie d'une séance de signature et de dédicace.

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

ENRICH AU MARCHÉ NOIR	VUE DE L'ESPRIT	FLAT-TEURS	VILLE D'ITALIE DÉVORÉ?		RAMASSÉE EN CAS D'ÉCHEC	POÈTE ÉPIQUE	SERREMENT DU JUS DE POMME		EN ASIE	RÉTROGRADE TAXE
AMOUR D'ENFANT							PRIMA DONNA			
FORME D'AVOIR			HALLUCINOGENE				POSSESSIF		DÉBUT D'ACCÈS	
SYMBOLE DU CHROME			À PERDU LA TÊTE						POINT DE VUE	EMBELLIT
						SILICATE RÉSISTANT AU FEU		BABA		
AVIVE EN VÉRITÉ			SES CLIENTS SONT PATIENTS	VOIE	EN BIAMANIE		CHIFFRE ROND			
DISCIPLINE DE FER								CHAÎNE TV IL ROULE POUR LOI		
DÉMUNI	ABRUTI NOM PROPRE MASCULIN						À MOI			
					DESCEND					MÉTAL
EN PERSE NOTE			IDENTIQUES	TÊTE D'ÉCRIVAIN	SYMBOLE DU CHROME		GAGEURE			
		LIQUIDE SUCRÉ							FIN D'INFINITIF	
N'A PAS DE PRIX							EXISTER			

Solution mots flechés d'hier

P	R	I	P	O	S	T	E	T	O	P
M	I	N	I	S	I	C	A	I	R	E
M	C	F	E	R	B	R	E	C		
E	O	S	I	N	E	R	E	H		
A	R	N	C	L	O	I	T	R	E	
P	R	I	N	E	R	A	I			
A	N	T	E	C	E	D	E	N	T	S
T	E	R	I	N	C	A	S			
I	N	A	N	I	M	E	H	U		
R	O	C	I	A	T	R	E	V	E	
N	E	N	N	I	E	S	S	E	S	

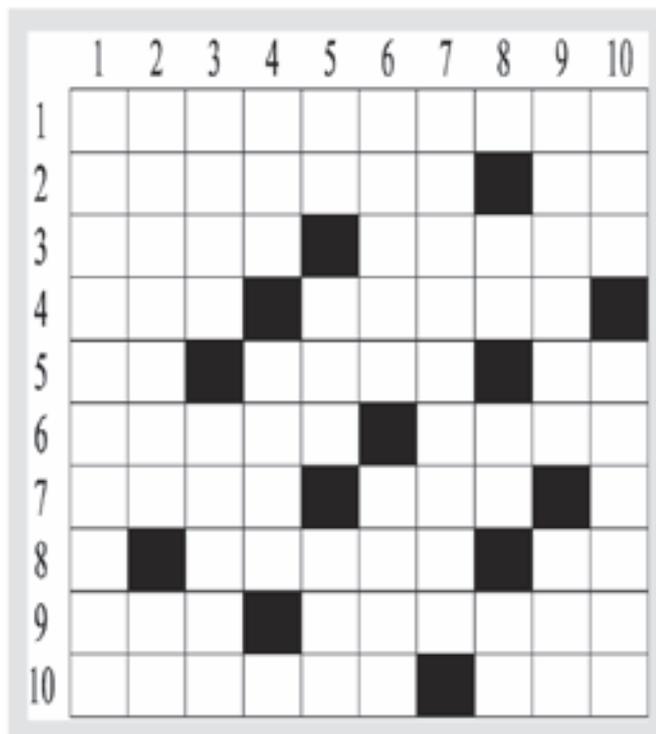
Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouafly
 Mourad Tabet
 Walaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Metah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezziar

Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elboudoussi Elmardi
Révision
 Abdelouacim Warrach
Secrétariat
 Azena Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmedou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali Khallad (Essaouira)
Collaborateurs
 Cheouib Sahouou
 Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@libe.ma
 Youcef El Gahi
 Moura El Yousofi
 Loubra Baghdadi
 Latifa Mourab
 Riza Ait Dabaran
 Sihem Zaïter
 Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 68.23.44
 Fax: 0522 31.28.00
Imprimerie
 Les Éditions Maghrébines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse 130/14
Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- Lieu commun
- Créateur - En cave
- Mille milliards du srant - Esclave des Grecs
- Indien - Déshéant
- Note - Ville de Syrie - Liant
- Cardife - Amour de lièvre
- Mille-pattes - Insecte parasite
- Grande mer - Titre de liste
- Unité lumineuse - Mouette
- Gibler - Indicateur

VERTICALEMENT

- Vers de sept pieds et demi
- Chevalet - Bon sens fabriqué
- Exister - Petites terres
- Aber - Préposition
- En les - Cri d'aérone - Époque
- Mal de portugaise - Egl
- Il nous fait parler
- Personnel - Lor au libo - Lettres - orange
- Pieds de bête - Plus neuf
- Elle épousa le premier venu ! - Mats

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

5	9	1	4	8	6			
4		8	5			1		
			3					
	6	2		8	7	3		
		1	4		6			
	2	8	7		6		4	
			8					
2		6	7				8	
6	5	4		1	9	3		

Difficile

		9	8		1	3		
					2	8	7	
			1	2				
8			3	1				
	4		6	8		7		
			2	7			1	
				1	4			
5	1	3						
2	9			5		1		

Moyen

5	4		7					
6		3						
7	8	6	1	5				
3	7	5	6					
2			4				7	
			2	7	5	6		
			2	5	8		1	3
				1				5
			3			4	8	

Expert

			6	1		3		9
						5	2	
				4		8		
3	8	7				4		
	1						9	
		4			5	7	3	
	8	4						
	2	1						
4	5		9	8				

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	2	5	8	3	4	1	7
5	4	8	1	2	7	3	6	9
7	3	1	4	6	9	8	2	5
3	6	4	7	9	8	1	5	2
9	1	7	3	5	2	6	8	4
8	2	5	6	4	1	9	7	3
4	7	6	9	1	5	2	3	8
2	5	9	8	3	6	7	4	1
1	8	3	2	7	4	5	9	6

Difficile

5	7	2	8	3	6	1	4	9
9	8	6	4	1	7	2	3	5
4	1	3	5	9	2	7	8	6
1	9	5	3	6	8	4	2	7
3	2	7	9	4	5	8	6	1
8	6	4	2	7	1	9	5	3
6	4	8	1	5	9	3	7	2
7	3	9	6	2	4	5	1	8
2	5	1	7	8	3	6	9	4

Moyen

9	2	3	5	6	1	7	8	4
5	6	7	4	3	8	2	9	1
8	1	4	9	2	7	6	3	5
6	7	1	3	9	5	4	2	8
2	8	9	6	1	4	5	7	3
3	4	5	7	8	2	1	6	9
1	3	8	2	5	6	9	4	7
4	9	2	1	7	3	8	5	6
7	5	6	8	4	9	3	1	2

Expert

2	6	5	8	1	7	4	9	3
1	7	4	3	9	2	6	8	5
8	3	9	6	5	4	2	7	1
3	1	8	2	6	9	7	5	4
9	4	2	7	3	5	8	1	6
7	5	6	1	4	8	9	3	2
4	9	7	5	2	3	1	6	8
6	8	3	4	7	1	5	2	9
5	2	1	9	8	6	3	4	7

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUAD
AMLIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° OA/09/2025
Le lundi 21 juillet 2025 à
onze (11) heures, il sera procé-
dé au siège de la Commu-
ne d'Ouad Amlil à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
pour la gestion déléguée de
Pont bascule à Ouad Amlil-
province de Taza -
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré de bureau
des patrimoines de ladite
Commune, il peut égale-
ment être téléchargé à partir
de portail des marchés pub-
lics [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
Dix mille (10.000,00) Di-
rhams
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions de chapitre 3
du cahier de charge.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, leurs plis
contre récépissé, sur sup-
port papier dans le bureau
d'ordre de la commune;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au siège
de la commune ;
- Soit les remettre, séance te-
nante, au président de la
commission d'appel d'of-
fres au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par chapitre 3 du cahier de
charge.

N° 4079/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DPE

**AVIS DE REPORT CONCERNANT L'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°13/2025**

Le Gouverneur de la Province de Youssoufia informe les
soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres Ouvert N°13/2025 du 3
juillet 2025 à 10 Heures relatif aux **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DAR AL OUMOUMA A LA CT DE RAS AIN / PROVINCE DE
YOUSOUFIA** des modifications suivantes :

- 1- **Au niveau de l'Avis d'Appel d'Offres :**
La date d'ouverture des Plis est reportée au 17 juillet 2025 à
12 Heures au lieu du 3 juillet 2025 à 10 Heures.
- 2- **Au niveau du Cahier des Prescriptions spéciales CPS :**
Aucun Changement.
- 3- **Au niveau du Règlement de la Consultation RC :**
Aucun Changement.

N° 4080/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE TANGER TETOUAN AL HOCEIMA
PREFECTURE DE TANGER ANJELAN
Etablissement de Coopération Intercommunale "Al Boughaz"

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N° 03/ECIB /2025**

Le lundi 15 septembre 2025 à 11 heures de matin (11H), il sera procédé, au siège de l'Etablissement de
Coopération Intercommunale Al Boughaz, (ECI Al Boughaz, sis Rue Ahmed Taïeb N°19 Tanger 90000, Maroc)
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international ouvert sur offres des prix pour :

**La Gestion Déléguée de centre d'enfouissement et de valorisation des déchets Al Boughaz et du
Centre de Transfert de Tanger**

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions prévues par le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs dossiers de soumission via le portail des marchés public
www.marchespublics.gov.ma;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'ECI Al
Boughaz ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'ECI Al Boughaz ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant
l'ouverture des plis.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Millions Dirhams (30 000 000,00DH).
- Les pièces justificatives sont celles prévues à l'Article 16 du Règlement de Consultation.

Le processus de mise en concurrence sera effectué, selon le calendrier indicatif suivant :

Désignation	Echéance
Publication de l'appel d'offres	Mercredi 25 juin 2025
Visite des lieux (départ à partir du siège de l'ECI Al Boughaz)	Le lundi 07 juillet 2025 à 09h 30 min du matin aux lieu le dépôt officiel de l'Etablissement de Coopération Intercommunale Al Boughaz
Semaine de relevés topographiques et dressalement des études géotechniques et de stabilité (à la demande des Soumissionnaires)	Le 08 juillet 2025 jusqu'à 14 juillet 2025
Le dernier délai de dépôt électronique des offres	Le 15 Septembre 2025 à 11h du matin
Ouverture des plis	Le 15 septembre à 11h00

N° 4081/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
Direction des Systèmes d'Information

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 02/DSI/2025**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix
n°02/09/2025, relatif à **LA LOCATION DES LICENCES D'UTILISATION DE L'ANTIVIRUS
INSTALLE AU NIVEAU DU MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE**, publié dans
le journal La libération n°10534, dans le journal AL ITTIHAD ICHIRAM n°14.060 et dans le portail
des marchés publics en date du 13 Juin 2025, a été rectifié comme suit:

- La date d'ouverture des plis est reportée au 17/07/2025 à 10H30 Min.
- Des changements ont été apportés à l'article 37, paragraphe 1, du CPS.

N° 4082/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale du Primaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech - SAFI
Direction provinciale de Marrakech

**AVIS RECTIFICATIF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N°36/INV/2025**

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur
offres de prix N°36/INV/2025, Publié au journal suivant :

► Libération le 24/06/2025, N°10542, page 17

Est rectifié comme suit :

Objet de la rectification	Erreur	Correction
Nombre des lots	En cinq lots séparés	En trois lots séparés

Le reste est sans changement.

N° 4083/PA



**Annonce n°02/2025
Vente aux enchères d'équipements et des mobiliers
de bureau et d'autres matériels inutilisés.**

L'Institut National des Postes et Télécommunications lance la vente aux enchères
d'équipements et des mobiliers de bureau et d'autres matériels inutilisés.

Il sera procédé le 08/07/2025 à 10h00 à l'ouverture des plis correspondants à cette vente à
l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sis à Rabat - Avenue Allal Al
Fassi - Madinat Al Irfane.

Le dossier peut être retiré ou téléchargé au niveau :

1. De l'Institut National des Postes et Télécommunications-Service des Achats - INPT,
Rabat - Avenue Allal Al Fassi - Madinat Al Irfane;
2. Du Site web de l'INPT www.inpt.ac.ma, rubrique « Appels d'Offres » ;

Il est prévu un cautionnement provisoire de : Dix mille Dirhams (10.000,00 DH).

Les demandes doivent être déposées à l'Institut National des Postes et
Télécommunications-Service des Achats à compter de la date de cette annonce jusqu'au
08/07/2025 à 10h00.

Il est prévu une visite des lieux le 03/07/2025 à 10h00 à l'Institut à Rabat.

La séance publique d'ouverture des enveloppes et des offres financières aura lieu le
08/07/2025 à 10h00.

N° 287/PC

«ANAS PUB» CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 05 Juin 2025, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont:

Dénomination sociale : « ANAS PUB »

Objet : Conception, production et fabrication des enseignes publicitaires, panneaux publicitaires, habillages de façades et véhicules, panneaux signalétique, marquage, décoration, palissade chantier ;

• Tous travaux d'industrie publicitaire ;

Siège social : 10, RUE LIBERTE ETAGE 3 APPT.N°05 CASABLANCA.

Durée : 99 ans.

Capital Social : 100 000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune. Souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées par l'associé unique, à savoir:

• M. BOUCHAÏB EL HANI : 1000 PARTS

GERANCE : M. BOUCHAÏB EL HANI, gérant unique pour une durée illimitée. ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca. Le 20 juin 2025, sous le n°977216.

Pour Extrait et mention. N° 4084/PA

FiduExpress
Cabinet de Travaux
Comptables, Juridiques &
Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 20/05/2025 il a été établi les statuts d'une Société Sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: EKAM SERVICES SARL.

Siège Social: LOT AL FATEH 01 BLOC 06 N°127 BENI YAKHLEF -MOHAMMEDIA

Objet: NEGOCIANT, DISTRIBUTEUR DE BOISSONS GAZEUSES ET EAUX MINÉRALES

Capital Social : 100 000,00 DHs, Cogrérance : M. EDDAROUSSI MILOUD et M. EL FOUKHARY ABDERRAHMAN

Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de Mohammedia le 23/06/2025 sous les Numéros 1300 et 37839.

N° 4085/PA

AS PIPING CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/05/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « AS PIPING » SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Objet social : L'importation, l'exportation, l'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, la distribution l'installation de matériel de protection d'incendie, de bâtiment, bâtiment industriel, chaufferies, équipements sous pression, y compris la

tuyauterie ; Fournitures et accessoires de raccords, profilés, tôles et tous les produits et articles de tuyauterie, robinetterie industrielle et pompage ; La fabrication, la conception, le conseil, l'étude, l'assistance, l'audit, la formation et l'exécution de toutes solutions de protection et de fluide;

Siège social : N°276 BOULEVARD IBN TACHFINE 3EME ETAGE CASABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12

Gerance : Mme EL KHALIL AICHA, titulaire de la CLN N°Y240887

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 23/06/2025 sous le n°682521 du Registre de Commerce.

N° 4086/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Formation
- Région Marrakech
Safi

Direction Provinciale de
Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ

- Au rabais ou à majoration - N°: 37/INV/2025 (Séance publique)

Le 08/07/2025 à 10H00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Inane Harti, guézi Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié - Au rabais ou à majoration - ayant pour objet: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'école primaire Mohamed Aziz Lahbabi (Arrondissement Ménara) relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 445 992,00DH (Quatre Cent quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-douze dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 900,00 DH (Huit mille neuf cents dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4088/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 809/INV/2025 du 07/07/2025 à 11h

Le 07/07/2025 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 4087/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDU-
CATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION

DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 799/INV/2025 du 07/07/2025 à 10h

Le 07/07/2025 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 799/INV/2025 du 07/07/2025 à 10h

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 439 614,00 Dhs TTC (Quatre Cent Trente Neuf Mille Six Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4088/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDU-
CATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION

DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 809/INV/2025 du 07/07/2025 à 11h

Le 07/07/2025 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

simplifié - au rabais ou à majoration - N° : 809/INV/2025 du 07/07/2025 à 11h

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 749 906,40 Dhs TTC (Sept Quarante Neuf Mille Neuf Cent Six Dirhams Quarante Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 800,00 Dhs (Quinze Mille Huit Cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 749 906,40 Dhs TTC (Sept Quarante Neuf Mille Neuf Cent Six Dirhams Quarante Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 800,00 Dhs (Quinze Mille Huit Cent Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 4089/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 10/2025/BG

Le 17 JUILLET 2025 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix ayant pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : 1.395.878,40 Dhs TTC (Un million trois cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-dix-huit Dirhams 40 cts toute taxe comprise).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 Dhs (Vingt-cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 4091/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale
Région de CASA-SETTAT
Délégation Provinciale de
NOUACEUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
INTERNATIONAL
N° 7/2025
(Séance publique)

Le 07/08/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation - sis au siège de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international pour :

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot 1 : 1511148,00 dhs (Un million cinq cent onze mille cent quarante-huit dirhams).

Lot 2 : 566400,00 dhs (Cinq cent soixante-six mille quatre cent dirhams).

Les cautionnements provisoires qui doivent être constitués et déposés par voie électronique, sont fixés aux sommes de :

Lot 1 : 25000,00 (Vingt-cinq mille dirhams)

Lot 2 : 11000,00 (Onze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations techniques :

• Liste de colissage ;

• Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques ;

Exigé par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

o Soit déposées contre récépissé dans le bureau des marchés de la délégation sis au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) avant 16 Heures 30 Mn du matin du 11/06/2025

o Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ;

o Soit transmis électroniquement via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'article 37 et 135 du décret n° 2-22-431.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4092/PA

Achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques, et achat de mobilier hospitalier, destiné au centre de santé BOUSKOURA, centre de santé IZDIFAR, centre de santé AL AMAL et centre de santé AIN JAMAA relevant de la délégation du ministère de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR

En deux lots séparés :
Lot 1 : achat de matériel et d'accessoires technique et médico-techniques
Lot 2 : achat de mobilier hospitalier.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

Lot 1 : 1511148,00 dhs (Un million cinq cent onze mille cent quarante-huit dirhams).

Lot 2 : 566400,00 dhs (Cinq cent soixante-six mille quatre cent dirhams).

Les cautionnements provisoires qui doivent être constitués et déposés par voie électronique, sont fixés aux sommes de :

Lot 1 : 25000,00 (Vingt-cinq mille dirhams)

Lot 2 : 11000,00 (Onze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documentations techniques :

• Liste de colissage ;

• Des Prospectus précisant le descriptif détaillé de tous les articles techniques ;

Exigé par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

o Soit déposées contre récépissé dans le bureau des marchés de la délégation sis au siège de la délégation de la santé et la protection sociale à la province NOUACEUR Lotissement DIAR ESSAFA BOUSKOURA (Côté du Collège AHMED LHIBA) avant 16 Heures 30 Mn du matin du 11/06/2025

o Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis ;

o Soit transmis électroniquement via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux dispositions de l'article 37 et 135 du décret n° 2-22-431.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4092/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE FQUH BEN
SALAH
COMMUNE : OULED
ZMAM

Avis de consultation
architecturale ouverte
N° : 06/2025

Séance publique

Le 22/07/2025 à 10 Heures
il sera procédé à la salle de
réunion de : L'étude archi-
tecturale et Assistance Tech-
nique des travaux de
construction :

- D'un Local Administratif
et

- D'un Bureau d'Etat civil
au chef lieux de la com-
mune d'Ouled Zmam Province
Fquh Ben Salah

Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retiré au bureau de la Com-
mune Ouled Zmam, Pro-
vince Fquh Ben Salah.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics de
l'Etat : www.marchés-publics.gov.ma.

• L'estimation des travaux
(Hors Taxe) établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un Million
Dirhams,00 Centimes
(1.000.000,00 DHS) Hors
Taxe.

Repartition comme suit :

• Construction d'un local
administratif : (416 666,67
Dhs) Quatre Cent Seize
Mille Six Cent Soixante-six
Dirhams,67 cts

• Construction d'un Bureau
d'Etat Civil : (583333,33
Dhs) Cinq Cent Quatre
Vingt Trois Mille Trois Cent
Trente Trois Dirhams,33 cts

-Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
103,104 et 105 du décret
n°2-22-431 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la Commune
d'Ouled Zmam ;

• Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au Service
précité.

• Soit les remettre au prési-
dent de la commission des
appels d'offres au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit déposer par voie élec-
tronic dans le portail des
marchés publics

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 05 du règle-
ment de consultation.

NB : Les pièces déposées
doivent être originales ou
copies certifiées conformes
à l'original.

N° 4093/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE GUERCIF
CERCLE DE GUERCIF
CAIDAT ASSABBAB
COMMUNE
D'ASSABBAB

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°04/2025/CA

Le Mardi 22 juillet 2025 à
11H, il sera procédé, dans
les bureaux de la commune
Assabbab Province de
Guercif, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres
ouvert national sur offres

de prix N° : 04/2025/CA
pour : TRAVAUX POUR
L'ALIMENTATION EN
EAU POTABLE DU
DOUAR CHOOUTHYA,
COMMUNE ASSABBAB -
PROVINCE DE GUERCIF -
(FOURNITURE, TRANS-
PORT ET POSE DE
CONDUITES D'ADDUC-
TION, CONDUITE DE DIS-
TRIBUTION ET LA
CONSTRUCTION DES
BORNES FONTAINES).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Cinq Cent
Trente-neuf Mille Six Cent
Soixante-Quatre Dirhams
67 Centimes (539 664,67
Dhs).

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Neuf Mille Dirhams (9
000,00Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34, du décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 4094/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et
des Finances
Direction des Domaines de
l'Etat

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR OFFRES
DE PRIX

N° 06/DDE/DRAG/2025
Le 17 juillet 2025 à 10 heures
00 minutes, il sera procédé,
dans la salle des réunions de
la Direction des Domaines
de l'Etat - Quartier Adminis-
tratif - Agdal - Rabat, à l'ou-
verture des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national sur
offres des prix

n°
06/DDE/DRAG/2025 du
17 juillet 2025 pour les tra-
vaux d'aménagement et de
mise à niveau de la salle po-
lyvalente et de la salle de
formation du siège central
de la Direction des Do-
maines de l'Etat à Rabat, en
deux lots :

• LOT n°1 : Travaux d'amé-
nagement de la salle poly-
valente et de la salle de
formation du siège central
de la Direction des Do-
maines de l'Etat à Rabat ;

• LOT n°2 : Travaux de
mise à niveau et d'installa-
tion du système de sonori-
sation, visioconférence et
affichage multimédia de la
salle polyvalente et de la
salle de formation du siège
central de la Direction des
Domaines de l'Etat à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 336 000,00 DH
(Trois Cent Trente Six Mille
Dirhams) toutes taxes com-
prises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de

5 500,00 Dhs Cinq Mille
Cinq Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publi-
cs. Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :

• Pour le lot n°1 : Deux
millions huit cent quatre-vingt-
trois mille quatre-vingt-dix
dirhams (2 883 090,00
DHS), toutes taxes com-
prises.

• Pour le lot n°2 : Un
million six cent quatre-vingt-
deux mille huit cent
quatre-vingt-dix-neuf di-
rhams et vingt centimes
(1 682 899,20 DHS),
toutes taxes comprises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :

• Pour Lot n°1 : Quarante-
Cinq Mille Dirhams (45
000,00 DHS).

• Pour Lot n°2 : Trente
Mille Dirhams (30 000,00
DHS).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publi-
cs. Les concurrents doivent
déposer leurs plis par voie
électronique dans le portail
marocain des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est prévu une visite des
lieux au siège de la Direc-
tion des Domaines de l'Etat,
Avenue Haj Ahmed Char-
kaoui, Quartier Administra-
tif Agdal à Rabat, le 11
juillet 2025 à 10 h 30 mn.

Les prospectus et le tableau
de conformité exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés au niveau
de la Direction des Do-
maines de l'Etat sise quar-
tier administratif Agdal
Rabat au plus tard le 16 juil-
let 2025 à 16h30 ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 4095/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE SIDI SLIMANE
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°: 11/BP/PSS/2025
Le LUNDI 21 JUILLET à
11H, il sera procédé, au
siège du conseil provincial
de Sidi Slimane, l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
des prix

n°11/2025/BP/PSS du
21/07/2025 à 11h, L'ASSIS-
TANCE AU MAITRE
D'OUVRAGE POUR LA
GESTION ET SUIVI DES
PROJETS DU CONSEIL
PROVINCIAL DE SIDI SLI-
MANE.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 336 000,00 DH
(Trois Cent Trente Six Mille
Dirhams) toutes taxes com-
prises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de

5 500,00 Dhs Cinq Mille
Cinq Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publi-
cs. Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 336 000,00 DH
(Trois Cent Trente Six Mille
Dirhams) toutes taxes com-
prises.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de

5 500,00 Dhs Cinq Mille
Cinq Cent Dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par le règlement de consul-
tation.

N° 4096/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection sociale
Délégation de Kenitra
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert International

N°12/2025
Le 22/07/2025 à 10 Heures,
il sera procédé dans les bu-
reaux de la Délégation Pro-
vinciale de la Santé et de la
Protection Sociale à Kenitra
- BP N°1554 Kenitra, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres internatio-
nal ayant pour objet : Ac-
quisition du mobilier de
bureau pour douze (12)

centres de santé relevant de
la délégation du ministère
de la santé et de la protec-
tion sociale à la province de
Kenitra.

Le dossier d'Appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : Virgi-neuf
mille huit cent douze di-
rhams : (29 812,00 DHS)
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Un million
quatre cent quatre-vingt-dix
mille six cent quarante di-
rhams TTC : (1 490 640,00
Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32, 34 du décret n°2-22-431
du 08 mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09 du règle-
ment de consultation.

Quant aux catalogues pré-
vus à l'article 13 du règle-
ment de consultation, ils
doivent être déposés dans
les bureaux des marchés de
la Délégation du Ministère de
la Santé à la Province de Ke-
nitra, au plus tard le
22/07/2025 à 10h00min.

N° 4097/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DU PRES-
COLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION DE LA RE-
GION DE CASABLANCA

SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SIDI BENNOUR

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT INTERNATIO-
NAL SUR OFFRE DE PRIX
N°02/SB/2025.

Le 18/07/2025 à 11H00 il
sera procédé, au siège de la
direction provinciale de Sidi
Bennour. À l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offre
Ouvert international sur
offre de prix N°
62/SB/2025 pour : L'acqui-
sition des photocopieurs
multifonction couleur des-
tinés aux établissements
pionniers relevant de la di-
rection provinciale de Sidi
Bennour.

Sous réserve des disposi-
tions de l'arrêté du ministre
délégué auprès de la minist-
re de l'économie et des fi-
nances, chargé du budget
n° 1692-23 du 4 hjs 1444 (23
juin 2023) relatif à la déma-
térialisation des procé-
dures, des documents et des
pièces relatifs aux marchés
publics, et des dispositions
de l'article 135 du décret n°
2-22-431 du 8 mars 2023 re-
latif aux marchés publics, le
dossier d'appel d'offres doit
être téléchargé à partir du
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 1.598.400,00
Dhs (Un Million Cinq Cent
Quatre Vingt Dix Huit Mille
Quatre Cent Dirhams)
(TTC)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
30 000,00 DHS (Trente
Mille dirhams).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse
www.marchés-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre-vingt-
dix-neuf mille cent vingt
Dirhams TTC (99 120,00 Di-
rhams TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est prévu une réunion le
16/07/2025 à 10h au siège
de la Direction Régionale de
la Météorologie du Sud à
Laayoune.

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.

N° 4098/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
COMMUNE
D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉE
N° : 09/CE/2025

Le 8/7/2025 à 11 H, il sera
procédé, dans le bureau de
la division technique de la
Commune d'Essaouira à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
concernant : L'achat d'ar-
bres et des plantes pour le
compte de la commune
d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
9000,00 DHS (Neuf mille di-
rhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 467.700,00
DHS (Quatre cent soixante
sept mille sept cent di-
rhams.)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
Mars 2023), relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 19/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre
est réservé aux très petites
Entreprises, petites et
Moyennes Entreprises Na-
tionales, jeunes entreprises
innovantes, Coopératives
et union de coopératives et
aux auto-entrepreneurs

Le 23/07/2025 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux
des marchés et gestion
comptables de la Direction
Générale de la Météorolo-
gie, en face de la préfecture
Hay Hassani Boite Postale
8106 à Casablanca à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix n°
19/2025/DGM du
23/07/2025, pour : La
maintenance préventive et
curative des équipements de
trois stations météorolo-
giques automatiques des

parcs d'observation de
Smara,Laayoune et Dakkha
(Province de Smara , Pré-
fectures de Laayoune et
Dakkha).

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 467.700,00
DHS (Quatre cent soixante
sept mille sept cent di-
rhams.)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
Mars 2023), relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Quatre-vingt-
dix-neuf mille cent vingt
Dirhams TTC (99 120,00 Di-
rhams TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Il est prévu une réunion le
16/07/2025 à 10h au siège
de la Direction Régionale de
la Météorologie du Sud à
Laayoune.

Les pièces justificatives à
fournir, sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.

N° 4099/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-
SAFI
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
COMMUNE
D'ESSAOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉE
N° : 09/CE/2025

Le 8/7/2025 à 11 H, il sera
procédé, dans le bureau de
la division technique de la
Commune d'Essaouira à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
concernant : L'achat d'ar-
bres et des plantes pour le
compte de la commune
d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de:
9000,00 DHS (Neuf mille di-
rhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 467.700,00
DHS (Quatre cent soixante
sept mille sept cent di-
rhams.)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n°2-22-431
du 15 Chaabane 1444 (08
Mars 2023), relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publi-
cs accessible à l'adresse :
www.marchés-publics.gov.ma.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 19/2025/DGM

Le présent Appel d'Offre
est réservé aux très petites
Entreprises, petites et
Moyennes Entreprises Na-
tionales, jeunes entreprises
innovantes, Coopératives
et union de coopératives et
aux auto-entrepreneurs

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 50/2025/BP

Le 07/07/2025 à 10 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Achat de matériels pour atelier de mécanique spécialisée dans le diagnostic et la réparation de voitures au profit de la coopérative ALMOUHTARIF à Assa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille sept cent dix-huit (2.700,00Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente-cinq Mille vingt-quatre dirhams 00Cts TTC (135.024,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4101/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 51/2025/BP

Le 07/07/2025 à 10h 15

min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : Acquisition des Matériels de Construction au Profit de la Coopérative HABAD à Assa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de DEUX mille NEUF CENT dirhams 00 Cts (2.900,00Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quarante Cinq Mille dirhams 00Cts TTC (145.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4102/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 52/2025/BP

Le: 07/07/2025 à 10 h 45 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition des équipements de matériels de restauration au profit de la coopérative RIADI à Assa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent dix-huit (2.600,00Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente Mille dirhams 00Cts TTC (130.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4103/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 53/2025/BP

Le 07/07/2025 à 11h 00 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Achat de Matériels et Equipements de Menuiserie de Bois au profit Coopérative ASSA DECOR à Assa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille sept cent dix-huit (2.700,00Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente-cinq Mille vingt-quatre dirhams 00Cts TTC (145.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4104/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 54/2025/BP

Le 07/07/2025 à 11 h 45 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition du matériel et des équipements d'atelier de couture au profit des coopératives KHAYT ALANKABOUT à ASSA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4105/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 55/2025/BP

Le 07/07/2025 à 12 h 00 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition matériels et équipements pour la menuiserie et la sculpture sur bois Au profit de la coopérative artisanale BAJARI à Assa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de

service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4106/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
Oued Noun
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
 N° 56/2025/BP

Le 07/07/2025 à 12 h 15 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique :

Acquisition d'Équipement et du Matériels et outillage de chantier du bois au profit de la Coopérative ABI HASSAN à Assa

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille huit cent dix-huit (2.800,00Dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quarante Mille dirhams 00Cts TTC (140.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés relevant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.
N° 4107/PA

-WHITE FOODS-
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA
Dissolution anticipée
Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/05/2025 de la société « WHITE FOODS » SARL, il a été décidé ce qui suit :
- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination de M. Achraf BELLERI comme liquidateur de la société ;
- Fixation du siège de liquidation à : BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 24/06/2025 sous N°: 1316, RC N° : 33939.

N° 4108/PA

NEGOCE ACCESS CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/06/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : - NEGOCE ACCESS - SARL.
OBJET : NEGOCIANT
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUF-TAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR YAHYA BERRADA : 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR YAHYA BERRADA pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/06/2025 sous le N°977508 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 682627
Pour Extrait et Mention
LA GERANCE

N° 4109/PA

RAWAA ESPACE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/06/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: - RAWAA ESPACE-SARL.
OBJET : ADMINISTRATEUR DE BIENS IMMOBILIERS
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUF-TAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL :

100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
• MR YOUSSEF ENNEMRI : 1000 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR YOUSSEF ENNEMRI pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/06/2025 sous le N°977507 et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 682625
Pour Extrait et Mention
LA GERANCE

N° 4110/PA

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Suite à l'arrêté Gubernatorial N°342/2025 du 29 Juin 2025, émanant de la Province de Benslimane, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 11 Juillet 2024, pendant 15 jours, à la Commune Ziaida, Caïdat Ziaida, Cercle Benslimane, Province de Benslimane, Région Casablanca Settat.
Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'exploitation d'une carrière de calcaires. Ledit projet sera réalisé par la Société LAFARGEHOLCIM Maroc SA, dont le siège est sis à 6, route de Mecca, Quartier les Crêtes - Casablanca. Tél: 0522 524 972 / 0522 524 980 / Fax : 0522 504 506.
Les documents légaux sont déposés et consultables à la Commune Ziaida, Caïdat Ziaida, Cercle Benslimane, Province de Benslimane, Région Casablanca Settat.
Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04564 du 5 Qaida 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 4111/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM-OUED NOUN PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE
N° CA 03/2025/BP
Le 21 Juillet 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale

ouverte N° CA 03/2025/BP pour : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de construction et d'équipement d'une salle polyvalente à la commune de Sbouya, Province de Sidi Ifni.
Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est (Six Cent Cinquante mille Dirhams, 00 Cts) (650.000,00Dh H.T).
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, à 105 du décret relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés, à l'adresse précitée.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.
N° 4112/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM-OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 57/2025/BP
Le 07/07/2025 à 12 h 30 Min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié, pour le lot unique : ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE BOUCHERIE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AHEL ZDAIDAT A ASSA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille cinq cent quatre vingt dix neuf dirhams 00 Cts (2.599,00Dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent vingt neuf Mille neuf cent quatre vingt seize dirhams 89Cts TTC (129.996,00 Dhs TTC)
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692- 23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les catalogues doivent être déposés dans le bureau de service des marchés rela-

vant de la F.B.M de conseil provincial d'Assa-Zag, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 4113/PA



**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKESH-SAFI
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES**



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° : 08/CI/2025

Le **07 JUL 2025** à 11 heures, il sera procédé au bureau de la division technique de la Commune d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à : **Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le compte de la commune d'Essaouira.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5000,00 DHS (Cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
272 352.00 DHS (Deux cent soixante-deux mille trois cent cinquante deux dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Le prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la Commune d'Essaouira sis à **Ax Lalla Aïcha** au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au Président de la commission d'ouverture des plis.

N° 4114/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
des Professions et des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION RHABAT-SALÉ-KÉNTRA
Direction provinciale de Kéntra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX
SEANCE PUBLIQUE

Le **vendredi 18 juillet 2025**, à partir de **10H00** de matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de Kéntra, sis à **ma Abdelaziz Boualoh, quartier Mimms - Kéntra**, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de plis suivants :

N° de l'appel d'offre	Objet	Estimation en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
46/DPK/2025	Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 16 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Moulay Bousselham, Sidi Allal Taxi Et Sidi Mohamed Ben Mansour - Province de Kéntra. En lot unique.	34 000,00 DHS TTC (vingt quatre mille dirhams TTC)	10h00
47/DPK/2025	Réception des fonds de feuilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 16 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Moulay Bousselham, Sidi Allal Taxi Et Sidi Mohamed Ben Mansour - Province de Kéntra. En lot unique.	32 000,00 DHS TTC (trois deux mille dirhams TTC)	10h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 4115/PA

Charles Coulombeau

Premier chef étoilé dans un musée en France

Portrait



Faire dialoguer l'art contemporain avec sa cuisine aux inspirations japonaises: Charles Coulombeau est devenu le



C'est un challenge, de faire le grand écart entre le restaurant le moins cher dans un musée, et un restaurant étoilé. Cela prend beaucoup de temps de créer deux univers gustatifs différents, dixit Charles Coulombeau

premier chef d'un restaurant implanté dans un musée à recevoir une étoile Michelin, au Centre Pompidou-Metz.

Umé, une grande brasserie lumineuse aux touches minimalistes, et Yozora, un restaurant gastronomique intimiste de 25 couverts, monté de toutes pièces chaque soir: Charles Coulombeau a pris possession l'an dernier d'un vaste espace de restauration, au premier étage du musée lorrain.

Le projet s'est monté "très rapidement", en six mois, explique à l'AFP le chef de 32 ans, déjà propriétaire d'un restaurant étoilé, La Maison dans le parc, à Nancy (1 étoile). Il ne voulait pas simplement créer "une brasserie ou un restaurant de musée".

"Il fallait que ce soit cohérent avec ce que l'on propose à Nancy", explique le chef, chignon sur cheveux rasés. L'idée vient alors de scinder en deux l'espace qui lui était proposé, tout en visant l'étoile pour Yozora, qu'il décrochera en 2025, moins d'un an après l'ouverture du restaurant.

Le soir, les clients y accè-

dent par un chemin lumineux, sonore et olfactif (un parfum a été créé spécialement), dans une ambiance "très tamisée, beaucoup plus sobre" qu'en journée, avec de grandes tentures aux couleurs bleues. "Yozora, en japonais, c'est la nuit, le ciel nocturne".

Quant à son inspiration, le cuisinier la puise autant dans l'architecture du bâtiment que dans les expositions qui y sont proposées: la célèbre banane scotchée au mur du plasticien provocateur Maurizio Cattelan a par exemple été détournée en un dessert spécialement conçu par Charles Coulombeau.

Et l'artiste a pu y goûter, un moment important pour le chef, qui a "toujours été très sensible à l'art".

Pour lui, l'idéal est que les clients "essaient de comprendre" l'ambiance du musée et s'en imprègnent "en voyant les expositions avant" de venir au restaurant.

Le Centre Pompidou-Metz, première décentralisation en France d'un musée national, a été conçu par l'architecte japonais Shigeru Ban

et son confrère français Jean de Gastines, et inauguré en 2010.

La cuisine servie par le chef Coulombeau y est similaire: "C'est de la cuisine française, avec les produits du terroir, mais avec des inspirations asiatiques, japonaises notamment", ce qui "prend sens" dans ce lieu, note-t-il.

Le chef, Normand d'origine, qui a entamé sa carrière à 16 ans dans un étoilé des Landes, dit sa "chance" d'avoir pu travailler au Japon en 2020.

L'espace de restauration a été inventé par Shigeru Ban, ainsi que tout le mobilier, simple et minimaliste, ou encore les panneaux, les chaises ou les tables. "Il y a une vraie cohérence, (...) de l'harmonie dans ce lieu", estime Charles Coulombeau.

A côté de l'écrin réservé à Yozora, le midi, de nombreux clients se pressent à la brasserie Umé, qui peut accueillir jusqu'à une centaine de convives. L'idée est de "démocratiser" cette cuisine, dit-il.

"On travaille avec les

mêmes produits" et surtout, il faut convaincre qu'on "ne mange pas bien que dans les restaurants étoilés".

Sportif, habitué du réveil à 4h30 le matin, Charles Coulombeau jongle entre ses trois restaurants.

Il assure aussi depuis mi-juin et pour une année une "résidence gastronomique" chez Polychrome, table ouverte par la maison de Champagne Taittinger à Reims.

"C'est un challenge, de faire le grand écart entre le restaurant le moins cher dans un musée, et un restaurant étoilé", estime-t-il, notant que "ça prend beaucoup de temps de créer deux univers gustatifs différents".

L'établissement compte une vingtaine d'employés, vêtus de blanc le midi et de kimonos verts rapportés du Japon par M. Coulombeau le soir.

Travailler dans un musée implique "des contraintes réglementaires, sécuritaires" note M. Coulombeau. "Mais après, on réussit à en faire fi et à aménager l'espace pour se l'approprier."

Sport

Concours officiel de saut d'obstacles de la Garde Royale

Ghali Boukaa remporte le GP SM le Roi Mohammed VI



Le cavalier Ghali Boukaa, a remporté, dimanche, le Grand Prix SM le Roi Mohammed VI, comptant pour le Concours officiel de saut d'obstacles (CSO) 3 étoiles de la Garde Royale, qui s'est tenu à la carrière Hassan II au Méchouar à Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi, que Dieu L'assiste, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales.

Montant "A Kyss", Boukaa (Etrier de Casablanca) a eu le dernier mot en match barrage avec un sans-faute en 44sec 75/100e, de-

vançant le Lieutenant Yassine Laklach de la Garde Royale sur "Derek D'Altenbach" (51.41/0 point).

A l'issue de cette épreuve, le président de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), Moulay Abdallah Alaoui, a procédé à la remise du Grand Prix SM le Roi Mohammed VI au vainqueur.

Par ailleurs, le cavalier Majid Djaidi s'est adjugé le Prix SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan. Auteur d'un sans-faute en 64sec 20/100e, Djaidi (Etrier de Casablanca), montant "Etoile De Berdil", s'est imposé devant

Ali Al Ahrach sur "Real Music" (64.44/0 point), alors que la troisième place est revenue à Hicham Er-Radi, montant "Grand Cru De Conques" (66.29/0 point).

Organisé les 20, 21 et 22 juin, ce concours réunit les cavaliers les plus éminents des clubs équestres nationaux affiliés à la Fédération Royale marocaine des sports équestres.

Cette manifestation sportive comprend 19 épreuves dont le point d'orgue est le prestigieux Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

CAN féminine Vilda dévoile la liste de l'EN

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Jorge Vilda Rodriguez, a dévoilé, mardi à Salé, la liste des joueuses retenues pour prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2024), prévue du 5 au 26 juillet prochain au Maroc.

L'équipe du Maroc a hérité du groupe A, aux côtés de la Zambie, du Sénégal et de la RD Congo.

Le groupe B comprend le Nigeria, la Tunisie, l'Algérie et le Botswana, tandis que le groupe C est composé de l'Afrique du Sud, du Ghana, du Mali et de la Tanzanie.

Ci-après la liste des joueuses marocaines convoquées :

Gardiennes de but: Khadija Ermichi (AS FAR), Hind Hasnaoui (AS FAR), Inès Arouaissa (Saint Malo/France), Fatima Zahra El Jabraoui (Wydad Casablanca)

Défenseuses: Hanane Ait Elhaj (Valence CF/Espagne), Zineb Redouani (AS FAR), Sabah Seghir (FC Bâle/Suisse), Aziza Rebbah (AS FAR), Nouhaila Benzina (AS FAR), Siham Boukhami (AS FAR), Yasmin Mrabet (Valence CF/Espagne), Soumia Hady (Wydad Casablanca)

Milieux de terrain: Ghizlane Chebbak (Levante/Espagne), Najat Badri (AS FAR), Elodie Nakkach (Al Ahly/Arabie Saoudite), Salma Bouguerch (Wydad Casablanca), Anissa Lahmari (Levante/Espagne), Sarah Kassi (Fleury 91/France), Imène El Ghazouani (Sevrette FC/Suisse), Sanaa Mssoudy (AS FAR)

Attaquantes: Fatima Tagnaout (AS FAR), Sakina Ouzraoui Diki (UD Tenerife), Rania Boutieb (Bruges/Belgique), Imane Saoud (Sevrette FC/Suisse), Ibtissam Jraïdi (Al Ahly/Arabie Saoudite), Kenza Chapelle (Strasbourg/France)



Le PSG est lancé à vitesse modérée

Achraf Hakimi sacré meilleur joueur du match

B, le PSG a mis à distance à la fois la décontraction extrême née de sa victoire contre l'Atlético Madrid (4-0) et la frustration de la défaite contre Botafogo (1-0).

Les joueurs auront le temps de se reposer et de méditer sur les événements d'ici leur huitième de finale à Atlanta, dimanche, contre l'Inter Miami de Lionel Messi - pour des retrouvailles avec l'ancienne star du club.

Lundi au Lumen Field de Seattle, l'équipe a fait le travail, ni plus ni moins.

Toujours sans Ousmane Dembélé, à peine revenu de blessure, les problèmes de créativité et de finition ont été patents durant une bonne partie du match. Mais Paris a profité d'un petit coup de chance - le dos de Kvaratskhelia qui a redirigé la frappe de Vitinha vers le but - pour ouvrir le score et chasser les ondes négatives.

L'équipe a ensuite pu jouer libérée, se créant plusieurs occasions avant de marquer une seconde fois grâce à Achraf Hakimi, tout en gardant sa cage inviolée. "J'ai aimé notre façon de jouer", a assuré l'entraîneur Luis Enrique, même si "bien sûr on doit s'améliorer".

En effet, l'Espagnol est conscient que ce

PSG-là n'est pas tout à fait celui qui a soulevé la coupe aux grandes oreilles il y a trois semaines à Munich, à l'issue d'une finale de rêve contre l'Inter Milan (5-0).

Le pressing est plus lâche, les courses moins intenses, les dribbles moins percutants. Même les derniers gestes sont moins cliniques. Si le retour probable d'Ousmane Dembélé dans l'équipe dimanche fera du bien, le candidat au Ballon d'or ne saurait régler à lui tout seul ces problèmes de fond.

La saison a été longue, très longue avec plus de 70 matches joués et un ascenseur émotionnel permanent. Fatigués, les Parisiens? "Oui je pense que ça se voit, mais c'est pareil pour tout le monde, on ne se cache pas derrière la fatigue", a reconnu Vitinha.

"Ce n'est pas facile de jouer après cette longue saison, mais l'objectif du club est d'aller au bout", a abondé Gianluigi Donnarumma. Les entraînements concoctés par le staff sont aussi moins exigeants ces temps-ci: "C'est la fin de saison, c'est normal d'avoir un peu plus de temps de récupération, mais il faut aussi s'entraîner, rester concentrés", a expliqué "Gigio".

"Les joueurs ne sont pas des machines", a souligné Luis Enrique. Le coach est pourtant au diapason de la direction du PSG, qui salue la création de ce nouveau format de compétition. Pas question de critiquer frontalement l'accumulation des matches et l'ajout d'une compétition que certains jugent superflue: "C'est très important que toutes les parties trouvent un compromis pour que le football continue d'être un sport mondial", a dit Luis Enrique.

Mais Joao Neves l'a assuré: "On a un super staff qui donne tout pour qu'on récupère".

L'orgueil du champion prendra-t-il le dessus sur la lassitude? "Je suis un joueur très ambitieux, je veux gagner tout le temps, toutes les compétitions, même quand je joue à la Playstation avec des amis", a souri Achraf Hakimi. Celui qui a été désigné homme du match à Seattle, notamment grâce à un but, s'est dit "en pleine forme".

Le Marocain a confié que l'effectif carburait à l'excitation de découvrir des footballeurs et un pays radicalement différents: "On est très contents de sillonner différentes villes aux Etats-Unis. On ne pense qu'au titre (...) et à la joie de jouer cette compétition".

Le Paris SG a franchi sans tracas le premier tour du Mondial des clubs et jouera à Atlanta dimanche son 8e de finale contre le Miami de Messi (17h00), mais l'état de forme véritable du champion d'Europe reste flou malgré l'objectif déclaré d'aller au bout.

Au terme de ce premier tour dans le groupe

L'héritage de la reine égyptienne Hatchepsout n'a pas été détruit en raison de son genre

Elle fut l'une des souveraines les plus prospères de l'Égypte antique, une femme pharaon qui a précédé Cléopâtre de 1.500 ans. Mais l'héritage de la reine Hatchepsout fut systématiquement détruit après sa mort par son beau-fils et successeur.

Les raisons pour lesquelles son règne impressionnant fut méthodiquement effacé ont suscité de nombreux débats mais dans une nouvelle étude publiée lundi, un chercheur de l'Université de Toronto juge que l'accusation a été trop mise sur son genre.

"C'est une question assez romantique: pourquoi cette pharaon a-t-elle été attaquée après sa mort?", souligne Jun Wong auprès de l'AFP, expliquant son intérêt pour une reine qui présida aux destinées de l'Égypte durant une ère d'extraordinaire prospérité.

Par le passé, des chercheurs ont estimé que le beau-fils et successeur de la reine Hatchepsout, Thoutmosis III, avait mené contre elle une campagne de dénigrement posthume pour se venger, en particulier parce qu'il voulait éliminer toute idée qu'une femme puisse régner avec succès.

"La façon dont le règne d'Hatchepsout a été compris a toujours été influencée par son sexe", explique Jun Wong, faisant référence aux croyances selon lesquelles Thoutmosis III aurait pu la considérer comme "une sorte de marâtre maléfique".

Ses recherches, qui s'appuient sur d'autres travaux récents et dont le résultat a été publié dans la revue *Antiquity*, affirment que les motivations de Thoutmosis III étaient beaucoup plus nuancées, ce qui jette un doute supplémentaire sur la théorie de l'hostilité à l'égard d'une femme à la tête de l'État.

Hatchepsout régna sur l'Égypte il y a environ 3.500 ans, après la mort de son mari Thoutmosis II. Elle servit d'abord de régente à son beau-fils, le roi en devenir, mais réussit à consolider son propre pouvoir, s'imposant comme une femme pharaon.

Les experts expliquent qu'elle élargit les routes commerciales et commandita des travaux extraordinaires, notamment un tombeau sans équivalent dans la Vallée des Rois à Louxor, sur la rive ouest du Nil.

Jun Wong a réévalué des matériaux provenant de statues endommagées découvertes lors de fouilles menées entre 1922 et 1928.



Selon lui, il ne fait aucun doute que Thoutmosis III s'est efforcé d'éliminer les preuves des réalisations d'Hatchepsout. Mais il était "peut-être motivé par des nécessités rituelles plutôt que par l'antipathie franche", affirme-t-il.

Ainsi, Thoutmosis III pourrait avoir essayé de neutraliser le pouvoir

de sa prédécesseuse d'une manière pratique, qui était courante, et non par méchanceté.

L'expert a également découvert que certaines des statues représentant la reine Hatchepsout ont probablement été endommagées parce que les générations suivantes ont voulu les réutiliser comme matériaux de

construction.

"Pendant longtemps, il a été supposé que les statues d'Hatchepsout avaient subi une attaque vindicative", souligne-t-il. Un nouvel examen des archives suggère que "ce n'est pas le cas" et qu'elle a plutôt été traitée de la même manière que ses prédécesseurs dans la mort, dit-il.

Recettes

Gâteau au chocolat et la crème



Ingédients

350 g de sucre, 1/2 L d'eau
250 g de beurre doux, 50 g de cacao
1 cuillère à café de bicarbonate de soude
350 g de farine, 1 pincée de sel
1 cuillère à soupe de levure chimique
4 œufs légèrement battus
Crème au beurre:
85 g de sucre + 125 ml d'eau
250 g de beurre
Glaçage au chocolat:
90 g de chocolat noir, haché
15 g de beurre doux
60 g de chocolat blanc, haché

Préparation

- Préchauffer le four à 180°C. Beurrer deux moules ronds de 23 cm peu profonds. Tapisser de papier sulfurisé et beurrer.
- Dans une casserole, mélanger le sucre, l'eau, le beurre, le cacao et le bicarbonate de soude. Cuire à feu doux en remuant jusqu'à ébullition. Retirer du feu et laisser mijoter 3 minutes. Transférer le mélange dans un bol et laisser refroidir.
- Tamiser la farine, la levure chimique

et le sel. Incorporer au mélange prêté avec les œufs. Battre la cuillère de bois jusqu'à ce que ce soit bien mélangé. Verser dans deux moules, galiser la surface. Cuire au four

30 minutes ou jusqu'à ce que la lame d'un couteau ressorte sèche. Laisser refroidir 3 minutes avant de démouler les gâteaux sur une grille pour laisser refroidir.

4. Garniture. Dans une casserole, mélanger le sucre et l'eau. Cuire à feu doux en remuant sans arrêt jusqu'à ébullition. Retirer du feu et laisser refroidir. Dans un bol, battre le beurre en crème. Verser lentement le sirop refroidi en battant sans arrêt pendant 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que le mélange soit lisse et lustré.

5. Dposer le gâteau dans une assiette de service, tendre la garniture. Dposer l'autre gâteau. Napper le dessus du gâteau avec le glaçage au chocolat.

6. Glaçage au chocolat Dans une casserole, faire fondre le chocolat noir et le beurre. tendre sur le dessus du gâteau. Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie ou au micro-onde.

Le Royaume-Uni risque de connaître des vagues de chaleur plus fréquentes et plus longues

Le Royaume-Uni risque de connaître dans les prochaines années des épisodes de fortes chaleurs de plus en plus intenses et de plus en plus fréquents, selon une étude publiée mercredi par des experts de l'agence britannique de météorologie.

En juillet 2022, le pays a enregistré pour la première fois une température supérieure à 40°C. Cela s'est produit dans le sud-est de l'Angleterre, avec un maximum de 40,3°C constaté à Coningsby, dans le Lincolnshire.

Selon une étude réalisée par des scientifiques du Met Office, le réchauffement climatique rend de moins en moins exceptionnelles de telles températures, dans un pays connu pour son climat humide et ses étés tempérés.

La probabilité de voir le mercure dépasser les 40°C a déjà été multipliée par 20 depuis les années 1960, et, avec le changement climatique, cela "augmente rapidement", souligne Gillian Kay, scientifique en chef du Met Office, et coauteure de l'étude.

"Nous estimons qu'il y a une chance sur deux de connaître une nouvelle journée à 40°C au cours des douze prochaines années", ajoute-t-elle.

Les conséquences peuvent être dramatiques, rappelle l'étude, citant les incendies ayant frappé le pays, et la mort de 3.000 personnes en Angleterre en lien avec les fortes chaleurs lors de l'été 2022.

L'étude conclut également que les vagues de chaleur risquent de durer plus longtemps à l'avenir.

Durant la grande canicule de 1976, le pays avait connu des températures supérieures à 28°C pendant quinze jours consécutifs.

"Dans le climat actuel, de telles conditions pourraient persister pendant un mois, voire plus", souligne Nick Dunstone, l'un des auteurs de l'étude.

À l'inverse, des étés avec aucun ou peu de jours durant lesquels les températures restent sous 28°C deviennent de plus en plus rares.

"Une vague de chaleur intense comme celle de 2022 ne doit pas être considérée comme un événement isolé. Des événements similaires, voire plus graves, doivent être considérés comme un risque climatique et il convient de s'y préparer en conséquence", préviennent ainsi les auteurs de l'étude du Met Office. En avril dernier, l'organisme chargé de conseiller le gouvernement sur sa politique climatique a alerté dans un rapport sur le fait que le pays n'était "pas prêt" pour affronter les conséquences du changement climatique sur son territoire.

